



37^E TOUR MEDITERRANÉEN CYCLISTE SAMEDI 13 FÉVRIER À BIOT p.37

VIE COMMUNALE

Label Ville Internet :
la Ville de Biot obtient
3 arobases

p. 8

SOCIAL

Croix-Rouge Française
Les rendez-vous
du CCAS

p. 13

SPORTS

ACAM Team
US Biot
Bac Rando

p. 40

EDITO EDITO DU MAIRE



Chers Amis Biotois,

Les fêtes de fin d'année s'achèvent. Nous avons profité de nos familles, de nos amis, des repas festifs, de l'ouverture des cadeaux, des yeux impatients et émerveillés de nos enfants ou petits-enfants, et déjà, nous entamons la nouvelle année. **L'équipe municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, de joie, de santé et de réussite pour 2010. Que cette année porte la réalisation de vos projets.**

Je vous accueillerai aux côtés de l'équipe municipale, à la cérémonie de Présentation des Vœux de la Nouvelle Année, pour partager ensemble un moment convivial, vendredi 8 janvier dès 18h30. Je vous donne donc rendez-vous à la salle des Amandiers, au CEFV, 260 route du Pin Montard à Biot Sophia-Antipolis. Nous mettons une navette à votre disposition, sur réservation à l'accueil de la Mairie.

Je m'arrête quelques instants sur 2009, une année charnière pour notre ville, où l'investissement remarquable des fonctionnaires des services municipaux tout au long de l'année, aux côtés des élus, ont permis d'initier les projets ambitieux pour notre ville de Biot. Ces projets, que nous vous avons présentés lors des réunions publiques, ont été portés de manière efficace et pertinente. Ainsi en janvier 2010, ce sont les chantiers qui démarrent, avec notamment la réhabilitation du presbytère, la création de la mairie annexe et de la police municipale à l'Espace Saint-Philippe, ou encore l'installation définitive des sirènes d'alerte en cas de danger pour la population. Nous délibérerons au Conseil Municipal du 28 janvier sur le PLU et le Règlement de Publicité, ce dernier ayant été approuvé à l'unanimité par la commission des sites en décembre. De même, le dossier de vidéoprotection a reçu un avis favorable du Préfet.

En ce qui concerne notre église Sainte Marie-Madeleine, le Conseil Municipal de décembre a approuvé la souscription à la Fondation du Patrimoine pour chercher les fonds nécessaires à la rénovation qu'elle mérite. En effet, nous nous devons de sauvegarder ce trésor de notre patrimoine biotois, érigé au XVe siècle sur les ruines d'une église romane du XIIe siècle, l'une des rares églises dans lesquelles il faut descendre pour accéder à la nef. Aujourd'hui, son état requiert une rénovation dans les règles de l'art, que j'espère possible à moyen terme.

Par ailleurs, le label national « Ville Internet » a décerné 3 arobas à Biot pour récompenser notre site internet www.biot.fr, que je vous invite au passage à consulter régulièrement. Ce label encourage les collectivités à développer les usages éducatifs, sociaux, administratifs et politiques de l'Internet et il récompense nos efforts de ces derniers mois, portés sur le dynamisme du site, son actualité régulièrement mise à jour, et la mise à dispositions des informations qui vous concernent.

Enfin, s'il est un événement d'envergure à ne pas manquer en ce début d'année, c'est une course cycliste très disputée : le 37^e Tour Méditerranéen, organisé par Lucien Aimar, vainqueur du Tour de France en 1966, qui se déroulera cette année du 9 au 14 février. Notre ville sera ce samedi 13 février, le théâtre exceptionnel d'une arrivée d'étape, où la télévision en direct et plus de 50 journalistes français et internationaux couvriront la manifestation. Ce sera l'occasion de continuer à promouvoir notre ville, de la faire connaître davantage à un public large, et d'envisager cette étape, je l'espère, comme prélude à une future étape du Tour de France.

Je vous informe de ma permanence sans rendez-vous, samedi 16 janvier de 8h à 12h en Mairie.

Bonne année à toutes et à tous.
Bien sincèrement,

Jean-Pierre DERMIT
Maire

Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis

BIOT

Jean-Pierre DERMIT, Maire de Biot et le Conseil Municipal vous présentent leurs MEILLEURS VŒUX 2010

AKEMASHITE OMEDETÔ
あけましておめでとう
GELUKKIG NIEUWJAAR
С Новым Годом и Новым счастьем
GLEDILEGT NÝTT ÁR



MEILLEURS VŒUX
HAPPY NEW YEAR
FELIZ AÑO NUEVO
BUON ANNO
SCHÖNES NEUES JAHR
AKEMASHITE OMEDETÔ
あけましておめでとう
GELUKKIG NIEUWJAAR
С Новым Годом
GLEDILEGT NÝTT ÁR

VILLE ET MÉTIERS D'ART



VILLE DE BIOT



BIOT
SOPHIA ANTIPOLIS
TERRE D'IMAGINATION
www.biot.fr

SOMMAIRE



**37^E TOUR
MEDITERRANÉEN
CYCLISTE
P37**

BIOTinfos

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la ville de BIOT

Directeur de la publication et
de la rédaction
Jean-Pierre Dermit, Maire

Conception
Service communication

Rédaction
Service communication
Services Municipaux
Associations biotoises

Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr
email : infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
Service Communication

Impression
Espace Graphic
Imprimé en 6500 exemplaires
sur du papier recyclé
N°ISNN : 1250-7415

Photos
Service Communication
C.Germain, Y.Seuret

Remerciements
Associations biotoises
Services municipaux
Comité de relecture - Christiane

VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE

Cérémonie de Présentation des Vœux / Remise des médailles d'honneur du travail / Rencontre le Maire	5
A propos de vos quartiers	6
Label Ville Internet	8
Congrès des Maires de France	9
Info énergie / Amicale Biotoise des Anciens Combattants / A savoir	10
OPAH / Les travaux du Campus STIC démarrent	11

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

Un Biotois docteur en algorithme évolutionnaire cellulaire	12
--	----

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

Croix-Rouge Française	13
Les rendez-vous du CCAS	14
Téléthon 2009	15

CULTURE, ART, ARTISANAT

Rétrospective en images sur les événements	16
HappyBiot@StPhilippe / Les commerçants de l'Espace St-Philippe	18
www.lesartsdebiot.com : exposition du Virtuel au Réel	19
Portrait : Didier Saba	20
Salon international du Patrimoine Culturel / Vitrites de Noël	21
Musée national Fernand Léger	22
Bibliothèques	24
Théâtre astrologique / Livre : "les amours éternelles"	26
Cinéma à l'EAC / Atelier d'astro-théâtre / Arlequino	27

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

DVD "Biot et les Templiers" / Poème "Il était une fois Biot / Recueil d'aquarelles "Biot, carnet de voyage"	28
"Biot et les Templiers 2010"	29
Du nom de nos rues et quartiers	30
Musée d'Histoire et de Céramiques Biotoises / Fête du mimosa	31

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Les "Petites Voix de Biot" chantent Noël / Manuels scolaires	32
Concours d'affiches de l'Accueil Loisirs Enfants	33
Les CE2 du Moulin Neuf à la découverte des services municipaux	34
Carnaval / Coup de pouce	35

BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS

Petit écho du SKEMA Bachelor	36
------------------------------	----

TRIBUNE LIBRE

	36
--	----

DOSSIER DU MOIS

37 ^e Tour Méditerranéen Cycliste Professionnel	36
---	----

SPORTS

ACAM Team / Dojo Biotois / Bac Fitness	40
Boule Amicale Biotoise / Moto Club	41
US Biot : stage sous le signe de la convivialité et de l'amitié	42
BAC Rando / Terpsichore	43
Yoga / Tir sportif d'Antibes	44

NOUVEAU A BIOT

	45
--	----

INFOS PRATIQUES

	48
--	----

AGENDA, BLOC NOTES

	50
--	----

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DES VŒUX

Le bus municipal effectuera 2 rotations entre le centre historique (départ au jeu de boules : 17h45 et 18h10) et la salle CEFV à Biot Sophia Antipolis (retour : 20h et 20h15) pour la Cérémonie de présentation des Vœux du Maire. Les inscriptions pour le bus se feront par réservation des places à l'accueil de la Mairie, dans la limite des places disponibles : 04 92 91 55 80.

REMISE DES MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Judi 10 décembre 2009, en présence du Conseil Municipal, Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot, a eu le plaisir de remettre les médailles d'Honneur du Travail ainsi que les diplômes à :

- Madame Béatrice Schravendeel, médaille d'argent
- Mademoiselle Véronique Rongere, médaille d'argent
- Madame Brigitte Wilhelm, médaille de vermeil

- Monsieur Robert Cassella, médaille grand or
- Monsieur Daniel Colin, médaille d'argent et de vermeil
- Monsieur Christian Orsolino, médailles de vermeil et d'or
- Monsieur Jean-Jacques Touche, médaille d'or
- Monsieur Jean-Pierre Vezzoni, médailles d'argent et vermeil

Ces médailles d'Honneur du Travail,

décernées par le Ministre du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité, récompensent l'ancienneté des services effectués chez un ou plusieurs employeurs par toute personne salariée, dans le cadre de ses activités professionnelles.

Sylvie Santagata
1^{ère} Adjointe,
déléguée au
Personnel
à la Population et
à la Vie Associative



RENCONTREZ LE MAIRE

Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot, recevra les administrés le samedi 16 janvier de 8h à 12h en mairie, sans rendez-vous.



A PROPOS DE VOS QUARTIERS : Planification urbaine du quartier de la Chèvre d'Or



Amélioration



Existant

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification urbaine qui doit anticiper les aménagements futurs. L'un de ses outils est l'emplacement réservé. Il a pour objet d'éviter que des terrains concernés par une éventuelle réalisation d'équipements publics (dont la voirie), ne soient utilisés de façon incompatible avec leur destination future.

Ainsi le PLU, comme le POS précédemment, prévoit de nombreux emplacements réservés pour

« élargissement de voirie ». L'institution de ces emplacements réservés ne produit pas d'effet sur la propriété du sol mais interdit dans son emprise toute nouvelle occupation qui pourrait contrarier l'élargissement à long terme.

Les chemins Biotois sont trop souvent étroits par rapport à la circulation qu'ils supportent, c'est le cas du chemin de la Chèvre d'Or. Aujourd'hui ce chemin est rétréci en certains points à seulement 3.50 mètres de large ne

permettant pas le croisement de deux véhicules.

L'inscription d'un « emplacement réservé » a pour objectif d'améliorer l'existant, de rendre la circulation plus confortable et plus sécurisée pour ses riverains. Cela permettra notamment d'aménager des aires de croisement. En effet, à l'occasion de la délivrance de nouveaux permis de construire, la commune sera en mesure de prévoir des élargissements ponctuels.

Le PLU, à travers son emplacement réservé, préserve ainsi l'opportunité d'un vrai projet d'aménagement dans l'intérêt général.

L'objectif à long terme est donc bien de valoriser le chemin de la Chèvre d'Or.

Philippe Prévost
Adjoint, délégué
à l'Urbanisme,
l'Habitat, aux
Risques Naturels,
et à la CASA



Instruction du permis modificatif : 16 villas dans le quartier des Soulières

Le service urbanisme instruit près de 400 dossiers par an, toutes autorisations confondues, dont 70 permis de construire. La plupart concernent des habitations individuelles, majoritaires sur notre commune, toutefois plusieurs dossiers concernent des projets plus ambitieux.

Parmi ceux-ci figure le programme de 16 villas réalisé par Nexity Georges V au chemin des Soulières qui sera livré prochainement. Initialement autorisé en 2007, ce projet a récemment fait l'objet d'un permis modificatif pour tenir compte de certaines évolutions nécessaires.

En premier lieu, afin de renforcer la défense incendie de l'ensemble du quartier, les services techniques communaux, en concertation avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ont saisi l'opportunité des travaux en cours pour prévoir une nouvelle piste de

défense contre l'incendie (DFCI) prenant accès depuis le projet. Pour ce faire, un déplacement de la borne incendie a été nécessaire, entraînant la suppression de deux places de stationnement non obligatoires. Les 32 places requises étant évidemment maintenues (un garage et une place non couverte par logement). Le PC modificatif a donc dû en tenir compte.

En second lieu, il a été obligatoire de modifier la solution technique retenue pour l'assainissement. En effet, le raccordement était à l'initial prévu gravitairement vers le réseau de la Brague. Or, le demandeur du permis s'est vu refuser le passage des canalisations en espace boisé classé, soumis au régime forestier, par les services de l'Etat (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture).

C'est pourquoi, après vérification des capacités de la station de

refoulement communale des Soulières auprès de Veolia, gestionnaire de l'équipement, il a été accordé au demandeur de se raccorder au réseau collectif des Soulières via une station de refoulement. Ce réseau ayant été largement dimensionné, dès sa conception, pour accueillir l'urbanisation du quartier.

Comme pour chaque projet raccordé par pompe de relevage, pour pallier aux éventuelles coupures de courant, entraînant l'arrêt de l'équipement, il a été imposé au pétitionnaire de prévoir un dispositif de rétention des effluents dimensionné pour recevoir 24 h d'effluents. Le PC modificatif a donc permis d'inclure cet élément technique.

Philippe Prévost
Adjoint, délégué à l'Urbanisme,
l'Habitat, aux Risques Naturels,
et à la CASA



PROFIL SUR VOIE ET FAÇADES COULEUR

VUES EST - FAÇADES COULEURS - FAÇADES EST

Plan Masse du Quartier des Soulières



Quartier des Soulières



■ LABEL VILLE INTERNET : LA VILLE DE BIOT OBTIENT 3 AROBASES !

Dans le cadre de l'évolution du site internet, le service communication a proposé sa candidature pour obtenir le label Villes Internet, symbolisé par l'obtention de 1 à 5 arobases en fonction du classement. Ce label attribué par l'association Villes Internet qui œuvre pour l'Internet citoyen, récompense les villes pour la qualité de leur site Internet.

Depuis plusieurs mois, le service communication de la Ville de Biot, dirigé par Valérie Zunino, a réalisé un travail de fond afin de faire évoluer le contenu du site www.biot.fr.

La première étape a consisté à transformer un site « vitrine » en un site dynamique par la mise en ligne hebdomadaire d'articles et d'informations sur la vie municipale. Ce qui a permis de doubler la fréquentation du site en moins d'un an (passage d'une fréquentation moyenne de 3500 visiteurs par mois à 8500 visiteurs par mois). La deuxième étape a consisté à revoir l'architecture générale et le design du site, afin de faciliter l'appropriation de l'information, ce qui a permis de mettre en ligne

en septembre 2009 une nouvelle version.

• Un site portail qui offre davantage de services

Le site propose également de nouveaux services tels que la possibilité d'accéder et de télécharger en ligne plus de 500 documents (documents administratifs, délibérations...), consulter la météo, découvrir une galerie photo. Un espace presse est désormais disponible pour les journalistes. Les pages tourisme et vie locale, les pages culture sont accessibles en langue anglaise.

L'internaute peut aussi accéder dès la home-page du site à deux sites thématiques.

Il s'agit d'une part, du Guichet Unique de Paiement et d'Inscription Innovant (G.U.P.I.I) qui permet aux familles d'accéder à des informations personnalisées liées à la restauration scolaire, à la garderie, aux études surveillées et à l'accueil de loisirs des mercredis et d'autre part, d'un site dédié aux métiers d'art qui présente la richesse et la diversité des créateurs biotois.

• 3 arobases pour une première participation au label Ville Internet !

A l'occasion de la 11^{ème} édition du label national Ville Internet notre ville s'est vue décerner 3 arobases. Cette distinction récompense l'ensemble des actions menées par la commune en faveur d'un Internet local citoyen à la disposition de tous pour l'intérêt général.

Biot se classe ainsi troisième au niveau régional, juste après La Garde qui détient 4 arobases et Nice avec 5 arobases.

Le service communication de la ville a d'ores et déjà lancé de nouveaux projets qui permettront peut-être d'égaliser, l'an prochain, l'une de ces agglomérations et d'offrir de nouveaux services aux Biotois et aux internautes.



■ CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE : UN DÉBAT NATIONAL ET DES ENJEUX DE PROXIMITÉ

Du 16 au 19 novembre dernier, notre Maire, accompagné par Nicole Petrelli, Adjointe aux finances et au CCAS, ont participé au 92^{ème} Congrès des Maires et des Présidents de Communautés de France. Ce congrès organisé par l'Association des Maires de France (A.M.F) s'est ouvert sur le thème « Entre crise et réforme : le maire, force de proximité ».

Cette manifestation s'est tenue au moment où, ainsi que l'expliquait mi-octobre dernier Jacques Péliissard, président de l'AMF, « les maires se trouvent dans une situation inédite, voire para-

doxale. Ces acteurs publics de proximité sont sollicités pour atténuer les effets économiques et sociaux de la crise et pour mettre en œuvre les nombreux changements introduits dans la plupart des politiques publiques alors que des réformes importantes sont susceptibles de modifier de façon radicale leur capacité à exercer cette fonction de proximité, qu'il s'agisse de la réforme de la taxe professionnelle ou de la réforme territoriale ».

Plusieurs débats et tables rondes ont donc permis aux élus locaux de s'exprimer sur la situation actuelle

et sur les réformes en cours.

La réforme de la taxe professionnelle a donné lieu à une mobilisation très importante des Maires.

Confrontés à la crise, ils doivent en effet, dans un contexte financier de plus en plus contraint, se mobiliser pour en amortir les conséquences économiques et sociales. Dans le même temps, le Gouvernement engage deux réformes qui les concernent directement, portant d'une part, sur leur principale ressource fiscale, à savoir la taxe professionnelle et d'autre part, sur les collectivités territoriales.



De gauche à droite :
Jean-Pierre Dermit, Marc Malfatto, Maire de Gréolières
Christian Estrosi, Ministre chargé de l'Industrie,
Président de Nice Côte d'Azur, Maire de Nice



OUVERTURE PROCHAINE DE VOTRE ESPACE INFO ENERGIE



L'Espace Info Energie de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis apporte désormais aux administrés des conseils personnalisés, gratuits et objectifs sur leurs projets de rénovation ou de construction :

- économies d'énergie
- isolation
- énergies renouvelables
- chauffage
- crédit d'impôt, Eco-prêt à taux zéro

• Des conseils gratuits et objectifs

- Pour maîtriser les dépenses d'énergie et réduire les factures
- Pour utiliser les énergies renouvelables : soleil, bois...
- Pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et contribuer à la lutte contre le changement climatique

• Un réseau d'experts

- Une liste des artisans et des installateurs, bureau d'études, distributeurs...
- Un centre de ressources documentaires : fiches pratiques
- Des animations locales
- Des interventions lors des foires, salons, conférences, débats et ateliers thématiques
- L'accompagnement des copropriétés pour des travaux de rénovation

• Un accompagnement personnalisé :

- Pour faire les bons choix et identifier les travaux à effectuer
- Pour faciliter l'accès aux dispositifs fiscaux et financiers
- Pour orienter vers les professionnels adaptés

• Comment prendre contact avec le conseiller info énergie ?

À partir de janvier 2010

Pour des conseils personnalisés et gratuits sur des projets, il est possible de contacter le conseiller info énergie **par téléphone au 04 89 87 72 30 (du mercredi au samedi de 9h30 à 13h00) ou par courriel : eie@agglo-sophia-antipolis.fr**

Des permanences sont également organisées dans les communes.

1^{ère} permanence à Biot : mardi 2 février 2010 de 14h30 à 17h30 au 1^{er} étage des services techniques.

Les dates et lieux de ces permanences sont affichées sur le site internet de la communauté d'agglomération : www.agglo-casa.fr/infoenergie

A partir du 2^{ème} trimestre 2010, le conseiller pourra également accueillir les administrés le matin du mercredi au samedi, à l'Espace Info Energie situé à la cité artisanale de Valbonne.



AMICALE BIOTOISE DES ANCIENS COMBATTANTS

« Après les cérémonies du 11 novembre 2009 au Monument aux Morts, nous nous sommes retrouvés au restaurant pour notre traditionnel repas.

Lors de cette belle journée animée par notre sympathique Cricri, Monsieur Guy Anastile, représentant Monsieur le Maire, était présent. Une tombola a été tirée et je remercie tous les donateurs pour leurs lots ainsi que

les bénévoles pour leur travail.

Nous nous sommes quittés en pensant déjà au prochain rendez-vous en espérant vous compter plus nombreux l'année prochaine.

Je vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne santé.

Le Président
André Fortuné



OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, avec la participation de l'Agence Nationale de l'AHbitat (ANAH), de la Région Provence Alpes Côte-d'Azur et du Département des Alpes-Maritimes, a engagé sur l'ensemble de son territoire une action volontaire et ambitieuse en faveur de l'amélioration des conditions d'habitat de sa population. Il s'agit, concernant la commune de Biot, de requalifier le patrimoine bâti dans son ensemble, par l'amélioration du confort des logements, en luttant notamment contre la vacance et l'habitat indigne.

• L'OPAH qu'est-ce que c'est ?

Des aides financières et techniques pour aider les propriétaires à valoriser leur patrimoine immobilier.

Cette opération leur propose une aide au montage de projets de rénovation et à la demande de subventions permettant d'atteindre les conditions favorables à la réalisation de travaux.

Il est conseillé de se renseigner, ces aides pouvant financer jusqu'à 100 % du montant des travaux !

Pour qui ?

Pour les propriétaires occupant leur logement à titre de résidence principale, sous conditions de ressources et engagement d'occupation après travaux.

Pour les propriétaires louant ou souhaitant louer leur logement à titre de résidence principale, avec engagement de location et pratique d'un loyer maîtrisé.

Pour quels travaux ?

Pour tous types de travaux améliorant le confort, la sécurité, la salubrité ou encore l'équipement, qu'il s'agisse de travaux portant sur les parties communes d'un immeuble ou sur les logements eux-mêmes (mise aux normes des installations électriques, remplacement des fenêtres par des menuiseries isolantes, changement de chaudière ou de système de chauffage, création ou réfection de sanitaires, réfection et isolation de toitures, création de ventilations, etc...).

Les aides financières sont d'autant plus importantes qu'elles portent sur des travaux relatifs à certaines

thématiques : remise en état en vue de la location d'un logement actuellement vide, remise en état d'un logement insalubre, travaux d'économie d'énergie...

Comment ?

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a mandaté le bureau d'études Citémétrie et l'association API Provence pour animer cette opération. Une équipe est là pour informer, conseiller et assister les propriétaires tout au long de la réalisation des travaux, sur les plans administratif, financier et technique.

CONTACT GRATUIT AU N° VERT : 0800 320 120.

Cette équipe se tient à votre disposition avec ou sans rendez-vous lors de permanences hebdomadaires au Service Urbanisme 700 avenue du Jeu de la Beaume, tous les mardis de 11h00 à 14h00, de même que tous les lundis à l'Unité Logement de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (4, avenue de la Libération - Antibes), de 9h00 à 19h00.

LES TRAVAUX DU CAMPUS STIC DÉMARRENT : UN SIGNE FORT POUR LE FUTUR DE LA TECHNOPOLE



Dix ans après les premières ébauches du projet, le campus « Sciences et Technologies de l'Information et de

la Communication » de Biot Sophia Antipolis a franchi une étape décisive avec la pose symbolique de la première

pièce le 14 décembre dernier.

C'est en présence d'élus locaux que le chantier accueillant le futur campus, sur le territoire de Biot, a été présenté comme « un projet scientifique commun d'avenir » fédérant les forces scientifiques de l'Université de Nice Sophia Antipolis, du CNRS, de l'Institut Eurecom et de l'INRIA.

Signé par l'architecte Jean-Michel Wilmotte & Associés, le futur site d'enseignement supérieur et de recherche accueillera à terme 2600 étudiants, du niveau technicien jusqu'au doctorant.

Le Conseil Général, l'Etat, la Région et la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis participent au financement du projet, qui représente un investissement de 72 millions d'euros. La livraison du chantier est prévue pour 2012.

Liste des élus présents :

Jean-Pierre Dermit (Maire de Biot, vice-président de la CASA), Eric Pauget (Conseiller Général), Francis LAMY (Préfet des Alpes-Maritimes), Michel Vauzelle (Député des Bouches-du-Rhône, Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur), Eric Ciotti (Député, Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes), Jean Leonetti (Député des Alpes-Maritimes, Maire d'Antibes Juan-Les-Pins, Président de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis), Christian Nique (Recteur de l'Académie de Nice, Chancelier des Universités), Albert Marouani (Président de l'Université Nice Sophia Antipolis).

A SAVOIR :

• Depuis le mois de novembre 2009, le parc floral de la commune a été renouvelé. Des végétaux résistants aux températures hivernales ont été plantés.

• La Police Municipale reste joignable 24h/24h et 7 jours sur 7 au 04 93 65 06 66

• Afin de lutter contre la maltraitance des personnes âgées, le numéro vert 0800 746 606 a été activé pour permettre le signalement de tous cas suspects.

• Suite à la démolition de la gare de Biot en décembre, un bâtiment provisoire a été installé à proximité du passage souterrain. Les voyageurs peuvent ainsi y retirer leur titre de transport TER durant la période de travaux. L'arrêt de bus TAM est également déplacé devant l'établissement Laporte. Plus d'infos sur www.envibus.fr

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

UN BIOTOIS DOCTEUR EN ALGORITHMES ÉVOLUTIONNAIRES CELLULAIRES



David Simoncini/Farinelli lors de la soutenance doctorale, entouré de Josée Farinelli, sa mère et Sandra, son épouse, et Thierry, son père.

C'est avec une mention très honorable que David Simoncini/Farinelli, neveu du maître verrier biotois, Raphaël Farinelli, a obtenu son doctorat en octobre dernier.

Après une licence, une maîtrise « Informatique » à Marseille et un master « Programmation Langage Modèle et Technique » à l'Université de Nice Sophia Antipolis, David prépare durant quatre années une thèse en Intelligence Artificielle au laboratoire de recherche I3S à Sophia Antipolis. Substituant l'analogie à la compréhension de l'évolution d'un système, David étudie plusieurs

applications qui vont s'inspirer des méthodes d'optimisation issues de la théorie d'évolution de Darwin. L'emploi des algorithmes va lui permettre d'apporter une solution à différents problèmes identifiés, comme par exemple la gestion du trafic aérien par une optimisation des trajets et des coûts. Le placement des composants électroniques sur un circuit imprimé peut être également issu d'une étude algorithmique comme tout aussi le design d'antenne de télécommunication. David projette d'intégrer l'été prochain un laboratoire d'accueil à Tokyo et d'apporter les fruits de

sa recherche au profit des robots humanoïdes. Ce lieu d'échange entre chercheurs cosmopolites est pour lui l'opportunité de confronter ses différentes analyses. Un bel avenir pour ce doctorant qui se propulsera dès l'année prochaine au cœur des recherches high-tech avec la constante motivation de valoriser l'image des jeunes docteurs vis-à-vis du monde de l'entreprise.

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

CROIX-ROUGE FRANÇAISE



Des bénévoles préparent des repas pour les SDF de Nice

« Grâce à l'investissement de ses 80 bénévoles, la délégation de Sophia Biot Valbonne poursuit ses actions dans les domaines du social et de la formation :

• **Distribution de colis alimentaires** : les mercredi et samedi de 9h à 12h, pour les personnes adressées par le CCAS et les assistantes sociales. Dans ce contexte de crise économique, on note une augmentation sensible des besoins ; le colis alimentaire, jusqu'alors complément à la consommation du foyer, devient dans certains cas l'essentiel de la ration hebdomadaire. Pour soutenir cette action, des

collectes alimentaires ont été organisées au printemps dernier par Carrefour Market, en partenariat avec des étudiants du CERAM..

• **Vestiaire** : ouvert à tous les mercredi et samedi de 9h à 12h, permet aux personnes défavorisées de s'habiller ou d'acquérir des objets ménagers à des prix modiques (de 0,50€ à 3€). C'est aussi l'occasion d'être à l'écoute du public et de lui offrir un espace de convivialité.

• **Aide financière** : la Croix rouge intervient dans l'urgence pour éviter que des personnes ne tombent dans une plus grande précarité.

• **Postes de secours** : plus de 40 postes de secours ont été assurés depuis le mois de mai, comme lors du festival du Jazz à Juan, ou à Biot lors de « Sport en fête » le 27 juin.

• **Formations aux premiers secours (PSC 1)** dispensées par cinq moniteurs, les samedi et dimanche deux fois par mois. - initiations aux premiers secours dans les classes de CM1 et CM2 des écoles de Biot.

De nouvelles actions ont été mises en place :

• **Ateliers cuisine** : animés par le chef Michel Joffre, au bénéfice des biotois en difficulté et/ou isolés, en partenariat avec le CCAS

• **« Sortir les personnes âgées de l'isolement »** : en partenariat avec le CCAS, des bénévoles rendent visite aux personnes âgées ne se déplaçant plus, afin de recréer un lien social.

Afin d'offrir un moment de partage chaleureux et festif aux plus démunis, l'année a été clôturée le 16 décembre par un **goûter de Noël, avec spectacle musical du groupe "Zappero" et la distribution de colis gourmands.**

L'année 2009 aura été malheureusement marquée par le décès de Roland Kelberg, bénévole actif qui, caméra ou appareil photo au poing, a réalisé des reportages sur les actions de la délégation. Nous le remercions pour toutes ses actions en soutien à la vie de notre association.

”

LES RENDEZ-VOUS DU CCAS :



Repas de Noël des seniors au Negresco



Judi 07 janvier : Epiphanie au foyer rencontre

Les seniors biotois sont conviés à une rencontre amicale au foyer du CCAS, à partir de 13h30, afin de partager la galette des Rois et de se transmettre réciproquement les bons vœux pour une année sereine, dans une ambiance musicale.

Judi 14 janvier : Rétrospective du circuit des lacs italiens

A partir de 14h, une après-midi de rétrospective est proposé aux participants du dernier voyage du Club Destination Retraite, qui s'est déroulé du 14 au 17 septembre 2009. Les photos du Pays basque seront également visionnées, et le prochain voyage sera présenté.

Vendredi 22 janvier : Excursion sur Grasse, ville des parfums

Départ de Biot à 9h en direction de la vieille ville de Grasse pour des visites libres et gratuites d'une usine de parfum, du Musée de flacons et d'objets de parfumerie de l'antiquité à nos jours ; du Musée provençal du costume et du bijou de Grasse. Puis visite du Musée international de la parfumerie. Suggestion de déjeuner ensemble pour un menu à 14.50 €. Après-midi, visite guidée du

village de Mouans Sartoux et de :
- la gare, l'ancienne école, le bâtiment de la mairie, le lavoir, la chapelle Saint Bernardin
- les rues du village, l'ancienne Maison de Ville, le four communal, le Château, l'Eglise
- le musée « Reflets d'un Monde Rural » situé dans le parc du Château dans lequel on retrouve les outils d'antan (moulin à huile, le pressoir etc...)

Participation : forfait transport 8.30€.

Judi 28 janvier à 14h : Présentation de la SOPHROLOGIE, technique de relaxation

Le CCAS de Biot et un professeur de Sophrologie (discipline qui vise par des exercices simples et à la portée de tous, à retrouver le bien-être par le biais de la détente mentale et physique, en apprenant à gérer ses émotions et son stress) proposent une réunion de découverte de cette discipline afin de mettre en place cette activité en faveur des seniors biotois, dans la mesure où un nombre suffisant de personnes est intéressé. Une collation suivra.

Judi 04 février : Chandeleur au foyer

Une après-midi récréative pour les seniors Biotois, au foyer rencontre. Au programme : loto et collation servie en milieu d'après-midi et agrémentée d'une dégustation de crêpes. Participation au loto : 1.50 € par plaquette.

Vendredi 19 février : Excursion à St Jean Cap-Ferrat et Villefranche-sur-Mer

Une journée détente est proposée aux seniors Biotois. En matinée, ballade pédestre libre en bord de mer le long de la promenade Maurice Rouvier, très accessible.

Déjeuner libre à St Jean.

En après-midi, une animation théâtrale humoristique permettra aux participants de découvrir le patrimoine historique de Villefranche-sur-Mer : « la visite burlesque de la citadelle », animée par une dizaine de comédiens. Cette visite sera suivie d'un goûter.

Participation pour cette animation : 8€. Forfait transport de 8.30€.

Judi 04 mars : Animation jeux de société au foyer rencontre

Collation offerte avec beignets de carnaval.

Pour participer à toutes les animations proposées, les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de l'accueil du CCAS.

Suggestions d'activités :

Randonnées de loisirs : le CCAS questionne les seniors Biotois sur un projet de reprise des marches de niveau amateurs, encadrées par un guide.

Cours de langue anglaise et de langue italienne : toute personne intéressée par ces activités est invitée à se signaler auprès de l'accueil du CCAS en précisant son niveau de connaissance de la langue retenue.

Séance de Sophrologie

L'association Défi de Femmes organise des rencontres et lieux d'échange en faveur des femmes en situation de traitement par chimio ou rayons, afin de les accompagner dans leur combat contre la maladie et proposent différentes interventions pour une meilleure qualité de vie : esthéticienne, psychologue, réflexologue, diététicienne et sophrologue. Cette association sera accueillie au sein du CCAS (1^{er} étage avec ascenseur) les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois de 9h30 à 11h30 à partir de Février. Se renseigner auprès du CCAS.

TÉLÉTHON 2009 : TOUS PLUS FORTS QUE TOUT !

Vendredi 4 décembre dernier, à 10h, la flamme de l'Espoir a quitté la ville de Biot pour rejoindre Château-Ville-Vieille.

Un parcours de 76 kms, organisé par la caserne des sapeurs pompiers de Biot, le Major Devaux et Marc Blanc adjoint-chef a permis de conduire la flamme dans la ville pilote 2009. Le défi, relevé par les pompiers des villes traversées a été chargé d'émotions

fortes et démontre encore l'immense générosité de ces professionnels.

La flamme a effectivement quitté la ville, mais la lumière a continué à briller dans les quartiers biotois notamment dans le centre historique, à St Philippe et au Bois Fleuri et ce jusqu'au dimanche soir.

Les temps forts de ce Téléthon restent sans aucun doute les baptêmes d'hélicoptère, les compétitions du

Golf de Biot et du Provençal Golf, les démonstrations des pompiers dans la maison du feu et le camion, le grand loto des commerçants organisé par Joël Gilardi au Café de la Poste, les séances de tir au but et de tennis de table, sans oublier toutes les animations qui se sont déroulées dans le centre historique avec la contribution des étudiants du Ceram, de Polytech et de l'Amicale Biotoise des Traditions.

Le soleil, omniprésent durant ces trois jours de solidarité a également accompagné les 57 participants au relais pédestre soutenu par l'association des Commerçants de St Philippe, Handisavoir et le restaurant les Terrailleurs qui a d'ailleurs offert une pause gourmande aux coureurs.

Convivialité et chaleur humaine ont été les maîtres mots de ces trois journées et votre générosité a permis d'obtenir 7461,5€ qui seront reversés au Téléthon.

Un grand merci à tous pour votre esprit de solidarité et votre investissement.

Catherine Cogneau
Conseillère Municipale,
déléguée aux Actions
Humanitaires
et au Téléthon



Patrice Behier, Conseiller Municipal et l'association Handisavoir



LE TÉLÉTHON À SAINT-PHILIPPE



Les associations Handisavoir et Vivre à Saint Philippe ont tenu un stand de ravitaillement pour la course relais Téléthon - Biot sur l'esplanade de Saint Philippe devant le Casino-Biot, du vendredi 4 à 18h au samedi 5 décembre 18h. Tous les participants n'ont pu venir jusqu'à cette étape, mais ceux qui ont « trouvé le chemin » ont été accueillis

avec chaleur par les adhérents des associations et les défenseurs de la cause Téléthon. Boissons et goûters ont été offerts par Casino Biot.

A cette occasion, Handisavoir exposait sur la place une dizaine de tableaux peints par Magali Fadas, qui avaient déjà été exposés à l'office de tourisme de Biot en septembre 2009 lors de l'exposition : « le handicap, un art de vivre »).

M. Dermit, Maire de Biot et M. Roig, Délégué aux sports sont venus saluer les bénévoles. M^{me} Zanin Livianna leur a fait visiter l'exposition de plein air Handisavoir.

Les élus : M^{me} Pradelli, M^{me} Cogneau, M^{me} Camatte, M. Operto, M. Prevost ... ainsi que de nombreux visiteurs garderont sans doute le souvenir

d'un rendez-vous réussi entre l'art, le Handicap et l'infailibilité de l'engagement des personnes mobilisées. Nous remercions les membres de l'association « vivre à Saint Philippe » et de l'association « Handisavoir » qui ont assuré le service et la collecte du Téléthon ainsi que le magasin "La Part Des Anges" pour son soutien. Livianna Zanin (présidente association Handisavoir) et Annie Wechsler

<http://www.youtube.com/watch?v=lzWhxMoRfJI>

ASSOCIATION HANDISAVOIR
Zanin Livianna
Le Clos des Templiers
45 avenue Saint Philippe
06410 Biot

RÉTROSPECTIVE EN IMAGES SUR LES ÉVÉNEMENTS



HappyBiot@stphilippe - Spectacle de feu par la "Compagnie du Bout des doigts"



Concert des "Petites Voix de Biot"



Féeries de Noël, spectacle "Le feu, ça brûle"



Exposition "Du virtuel au réel"



Session DJ Live par le groupe "Washing Ma Jazz"



Jocelyne Camatte



Féeries des Noël



HappyBiot@stphilippe : Cocktail proposé par l'association des commerçants de St Philippe et Expo des Métiers d'art biotois



Remise des Trophées des Sports 2009



Exposition Handisavoir

HAPPYBIOT@STPHILIPPE : 40 ANS DE SOPHIA

Mercredi 9 décembre à l'Espace Saint-Philippe, commerçants et artistes Biotois se sont réunis pour fêter ensemble les 40 ans de Sophia-Antipolis. La première édition de HappyBiot@StPhilippe a été l'occasion de nouer l'identité culturelle ancestrale de la commune de Biot avec le modernisme et le dynamisme de Sophia Antipolis.

Toute la journée, verriers, sculpteurs, peintres et autres artistes, ont exposé leurs œuvres sous la verrière de l'Espace St-Philippe devant un écran géant dévoilant

les talents des créateurs Biotois. Francis Gaudichet également présent, a dédié son livre « Biot - Carnet de Voyages ». La nuit tombée, des centaines de personnes se sont rassemblées sur l'esplanade pour assister au fabuleux spectacle de feu avec effets pyrotechniques proposé par la « Compagnie du Bout des Doigts », tissant un lien original entre l'histoire et la modernité du site de Sophia Antipolis. Après les discours de Dominique CARRERAS, Président de l'asso-

ciation des commerçants de St Philippe, et Jean-Pierre DERMIT, Maire de Biot, l'association des commerçants a offert au public un cocktail dans une animation musicale proposée par « Washing ma Jazz ». Cette soirée qui a également marqué l'ouverture des festivités de fin d'année et notamment la programmation des Fêtes de Noël à Biot, a remporté un franc succès et annonce un avenir prometteur pour l'Espace Saint-Philippe.



SIX MOIS APRÈS LEUR OUVERTURE, LES COMMERÇANTS DE L'ESPACE ST PHILIPPE ORGANISENT LEUR PREMIER MARCHÉ DE NOËL

Véritable service de proximité pour les 2300 habitants du quartier St Philippe, pour les étudiants et les entreprises de Sophia Antipolis, l'Espace St Philippe, ouvert depuis le 1^{er} juin dernier est également le premier centre commercial de notre commune.

Autour du supermarché Casino, on retrouve une épicerie fine, une parfumerie, une agence immobilière, un magasin d'informatique, un opticien, une boulangerie, un centre d'esthétique et d'aminicissement, un coiffeur, une pharmacie et un magasin d'orthopédie et matériel médical. La restauration n'est pas oubliée, puisque cinq restaurants se trouvent sur le site. Il faut ajouter à cela un parking

de 300 places et l'arrivée très proche de la mairie annexe, du poste de police municipale et bientôt d'un pôle médical. Après avoir fêté, les 40 ans de Sophia le 9 décembre en étroite collaboration avec les services de la mairie, les festivités ont continuées sur l'Espace St Philippe : Regroupés en association, les commerçants ont souhaité organiser un marché de Noël composé de nombreux stands proposant différents articles allant de l'art de la table à la maroquinerie en passant par les vêtements sans oublier un célèbre verrier Biotois et la gastronomie. Ce marché a été animé par la société Ciné

Monsieur Laurent Privat et nous avons pu accueillir sur le site des spectacles de danses, des magiciens mais aussi pour la première fois à Biot des artistes de la Star Académie et de la Nouvelle Star... sans oublier le père Noël.

Un grand merci à tous les visiteurs de nous avoir honoré de leur présence, un grand merci aux membres de l'association des commerçants qui se sont investis dans cette manifestation et rendez-vous très prochainement dans l'Espace St Philippe pour de nouvelles animations.

*Dominique Carreras
Président de l'association
des commerçants de Saint Philippe*

WWW.LESARTSDEBIOT.COM : EXPOSITION DU VIRTUEL AU RÉEL



Robert Volpi, représentant de la CCI, Nicole Pradelli, Eric Operto, Sylvie Santagata, Christine Pelissier lors du vernissage

Si Biot a obtenu en 1996 le label « Ville et Métiers d'Art » tant convoité, ce n'est pas sans raison. Ville de potiers depuis le 16^{ème} siècle, puis fief de la taille de pierres à four, Biot est devenu depuis 1956, grâce à l'ouverture de la verrerie de Biot par Eloi Monod, le fleuron du Verre bullé.

Puis l'histoire des métiers d'art s'est diversifiée avec l'arrivée dans les années 50 d'artistes appartenant à d'autres corps de métiers et aimant à faire de Biot un port d'attache actif et rayonnant : la mosaïque, la céramique d'art, le stylisme de mode, la bijouterie, la peinture, la sculpture, la photographie, la coutellerie ou le travail du cuir font désormais partie de notre vie quotidienne.

La ville regroupe aujourd'hui plus de 60 artistes et artisans d'art qui vivent, travaillent et présentent leur production dans les ruelles vivantes et chaleureuses du centre historique.

A l'heure actuelle, les métiers d'art et les artistes ont la chance de pouvoir être reconnus dans le monde entier grâce à Internet. En 2009, dans le cadre d'un projet FISAC, la ville de Biot a réalisé avec les artistes et artisans le site internet intitulé **www.lesartsdebiot.com**. L'objectif est d'illustrer la manière dont des savoir-faire parfois ancestraux, peuvent être valorisés par l'innovation technologique.

En appui à la mise en ligne du site **www.lesartsdebiot.com**, le service culturel de la ville de Biot organise à l'Office de Tourisme une exposition et propose un voyage du « Virtuel au Réel ». La scénographie est orchestrée par Pierre PALVADEAU. Chacun pourra sentir, toucher et ressentir les œuvres et peut-être découvrir la part impalpable dans la contemplation du Virtuel.

■ PORTRAIT : DIDIER SABA DU VERRE AU JEU IL N'Y A QU'UN PAS



se rapproche ensuite de Patrick Lepage à Chartres, verrier autodidacte, qui lui fait découvrir le travail du verre à froid. En 1995, Didier Saba effectue ses débuts auprès de Bernard Aconito, verrier de Vallauris, puis rejoint son père quatre ans plus tard avec qui il partage son atelier pour mettre sa créativité en pratique. En 2002, il ouvre sa première galerie « La Galerie du Château » place des Arcades dans le centre historique de Biot. En octobre 2009, il rachète la verrerie Silice Création de Jean-Michel et Eric Operto pour en faire son « Atelier et Galerie Didier Saba » route des Combes.

Didier Saba ne considère pas son activité de verrier comme un métier mais comme « une passion » avec qui il a grandi et qu'il souhaite faire perdurer.

• Saba : artistes d'hier et d'aujourd'hui

Didier Saba a toujours baigné dans le milieu du verre. Fils de Marcel Saba, l'un des plus anciens verriers toujours en activité, Didier Saba a un parcours plutôt atypique. Ce n'est qu'après une carrière de journaliste-animateur radio qu'il se dévoue à sa passion du verre. D'abord imprégné des techniques du verre soufflé de son père, il

formes. Toutes ses pièces sont uniques et si quelques clients souhaitent la reproduction de certaines tant elles sont belles, chaque création reste différente. Didier Saba travaille en relation avec Joël Rat de Créations Yoyo et allie le verre au cuivre et à l'acier, ce qui donne naissance à des objets de déco tendance.

• Un commerçant de quartier tourné vers le monde

Le créateur a su s'imposer dans le milieu du verre et participe à de nombreux salons tels que le salon professionnel de Paris « Maison et objets » ou d'autres salons à travers la France, comme à Nîmes, Lille, Toulouse, Saint-Leu-la-Forêt, tout en y assurant la promotion de la ville de Biot. Il a également su s'imposer sur le marché international : Liban, Belgique, Suisse, Hollande, Etats-Unis, Royaume Uni. Il participe à de nombreux événements comme le Marché de Noël de Nice, des événements culturels (Heures Musicales de Biot), des événements sportifs (Compétition du Golf de Biot, Marathon de Monaco) où ses pièces récompensent les vainqueurs et les artistes.

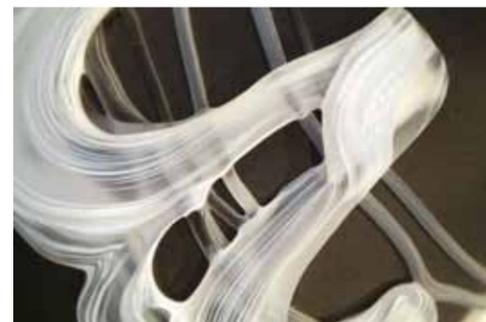
• Le verre oui, l'originalité surtout

Didier Saba a voulu créer une collection différente de celle de son père, une collection qui lui ressemble, et qui touche un large public. Il réalise diverses pièces, sculptures, vases, poissons, mais se spécialise dans la création de flacons en donnant une dimension réellement artistique aux bouchons. Le verrier cherche à leur donner une forme représentant une essence, une odeur, qui s'échapperait du flacon. Didier Saba accentue la sensibilité de ses créations, tant au niveau des couleurs que des

• Perpétuité de son art

Le verrier met l'accent sur la formation. Il transmet actuellement les méthodes de son art à son troisième apprenti, son but étant de faire perdurer l'art et le patrimoine de sa ville, Biot.

verrierdidierSaba.spaces.live.com



■ BIOT AU SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL DU 5 AU 8 NOVEMBRE 2009 À PARIS



L'univers enchanté du Salon du Patrimoine Culturel, au Carroussel du Louvre à Paris, frappe le visiteur dès le premier abord, avec ce foisonnement unique d'objets d'art, de trésors, de luxe, d'extraordinaires facettes de savoir faire enracinés dans l'histoire et déployés sous les yeux.

Ce salon est l'occasion d'exposer une part de notre patrimoine, de permettre aux ateliers de montrer leur savoir-faire d'exception, d'accueillir des acteurs institutionnels et associatifs internationaux, des professionnels du monde de l'architecture, la presse et tous les passionnés du patrimoine international. C'est une véritable mosaïque culturelle et économique, une vitrine des métiers d'excellence, qui par

ailleurs représente un excellent vecteur d'opportunités pour les entreprises et les artisans.

A l'initiative de la Ville de Biot, les quatre villes des Alpes-Maritimes labellisées Ville et Métiers d'Art (Biot, Vallauris, Le Cannet, Cagnes sur Mer) ont uni leurs savoir faire pour présenter un stand commun à ce salon International du Patrimoine Culturel.

Chaque ville a porté avec enthousiasme les métiers leur ayant permis d'obtenir ce label porteur.

10 verriers Biotois étaient présents aux côtés des orfèvres de la Ville du Cannet, des bijoutiers contemporains de Cagnes-sur-Mer et des céramistes de Vallauris.

Le stand a obtenu un franc succès dès le premier jour et les amateurs d'Art sont venus très nombreux. Plus de 20 000 visiteurs ont en effet visité le salon.

M. Hervé NOVELLI, Ministre du Commerce et de l'Artisanat, et M. Frédéric Mitterrand Ministre de la Culture, qui ont inauguré le salon, ont particulièrement apprécié les talents de l'ensemble de nos artistes et se sont longuement attardés sur le stand, tout en saluant cette initiative commune. M. NOVELLI a d'ailleurs promis de prochaines mesures dans le but de soutenir l'artisanat d'Art.

Ce salon, qui s'est révélé être un grand succès, confirme que la dynamique que la commune a créée avec les 3 autres villes labellisées du Département, est très encourageante et doit être poursuivie de façon à promouvoir et valoriser l'ART de ces artisans et artistes qui en font des villes d'exception.

Nicole PRADELLI
Adjointe au commerce,
au FISAC,
à l'artisanat
et aux affaires
culturelles



■ VITRINES DE NOËL : LES GAGNANTS DU CONCOURS



1^{er} Prix public : Ingrid Von Reisenstein
Place aux Arcades N°19



1^{er} Prix Commerçants :
"Le Lotus", fleuriste - Biot 3000



Prix Coup de cœur :
Galerie Pierini

ÉVÉNEMENTS CULTURELS AU MUSÉE FERNAND LÉGER



2010 : 50 ans du musée. Il y a cinquante ans à Biot, le 13 mai 1960, le Musée Fernand Léger ouvrait ses portes.

Plus de cinq mille invités étaient présents à l'ouverture du premier musée entièrement consacré à l'œuvre de l'un des maîtres de l'art moderne, Fernand Léger. Cette ouverture médiatisée faisait les gros titres dans l'ensemble de la presse nationale et internationale

Avant sa mort, Léger achète une villa « le mas St André », située au pied du village sur un terrain horticole pour suivre la fabrication de ses nombreux projets décoratifs muraux et finaliser des commandes. C'est sur ce terrain que Nadia Léger, veuve du peintre, et Georges Bauquier, son ami et assistant, décident de créer un musée pour lui rendre hommage et favoriser la connaissance de son œuvre. Les généreux fondateurs financent et coordonnent l'intégralité du projet d'édification du bâtiment conçu par l'architecte André Svetchine.

Le bâtiment implanté sur une butte, se signale par une fresque murale monumentale de 400 m². Réalisée par les céramistes, Roland et Claude Brice et les mosaïstes Lino Melano et Luigi Guardigli, cette fresque est sans doute la plus grande œuvre murale de ce genre en Europe. Dans le hall d'entrée, un vitrail de 50 m² impressionne tout autant les premiers visiteurs. Dans les trois salles sobres et fonctionnelles, la présentation chronologique leur permet de découvrir deux cents œuvres du maître, retraçant toute l'évolution de sa carrière. La cérémonie d'ouverture a lieu sur le parvis qui surplombe le jardin créé par Henri Fisch. Cette faste inauguration présidée par Gaëtan Picon, directeur général des Arts et Lettres, se place sous le patronage de Pablo Picasso, Georges Braque et Marc Chagall. Les photographies montrent ce dernier et son épouse rayonnants de bonheur aux côtés de leurs hôtes. A cette occasion et dans la lumière des projecteurs, se rencontrent Tristan Tzara, Georges Ribemont-Dessaignes, Jean Cassou, Jules Supervielle, Michel Leiris, Daniel-Henry Kahnweiler, Georges Simenon et de nombreuses autres célébrités du monde littéraire et artistique. Il y a cinquante ans, un air de fête célèbre l'œuvre féconde de Fernand Léger, sa puissante personnalité et son implication dans la modernité.



Expositions

Regard sur la collection du musée national Fernand Léger
Du 24 octobre 2009 au 18 janvier 2010

L'exposition « Fragments, regard sur la collection du musée national Fernand Léger » part du constat de l'omniprésence de fragments - d'objets, de machines ou de corps - dans les dessins de l'artiste. Pourquoi ces morceaux de réalité, ces gros plans ou ces vues éclatées, viennent-ils ainsi ponctuer l'œuvre d'un peintre célèbre pour ses grandes compositions picturales ? La présentation d'œuvres de la collection d'art graphique permet de comprendre comment, à travers cette prédilection pour la représentation fractionnée du monde, transparaît la modernité de l'œuvre de Léger.

HOMMAGE AUX DONATEURS

Du 5 février au 17 mai 2010
Vernissage le vendredi 5 février à 19h

Le 13 mai 1960, les fondateurs du musée Fernand Léger faisaient la preuve de leur grande générosité en offrant en donation à l'Etat français un ensemble prestigieux comprenant bâtiment, terrains et collection. Afin de leur rendre un légitime hommage, le musée national Fernand Léger revient sur son histoire et présente une sélection de leurs œuvres.



EXPOSITION MICHEL VERJUX : LE MUR, L'ESPACE, L'ŒIL

Du 5 février au 17 mai 2010
Vernissage le vendredi 5 février à 19h

Les disques, carrés, rectangles, cônes... que Michel Verjux réalise à partir d'une source lumineuse blanche et qu'il projette sur les éléments d'architecture choisis renvoient au vocabulaire plastique de la modernité et à ses partis pris géométriques clairement définis. Mais à partir de cet héritage assumé, l'artiste poursuit depuis plus de vingt ans une recherche originale qui l'amène à utiliser la lumière blanche et les déclinaisons marginales de son prisme comme un matériau à part entière. Les murs des édifices, les rues, les cloisons intérieures, les éléments de l'environnement végétal des villes... deviennent ainsi les supports de ces rigoureuses et impalpables figures de lumière. Bien que fondamentalement immatérielles, ces dernières affirment leur présence effective. Les contours stricts qui délimitent ces champs de lumière expliquent la force avec laquelle ils s'imposent. Mais, irisés par les effets du spectre, ils savent aussi s'ouvrir à la délicate poésie des couleurs. Enfin, brisant les barrières des expressions spécifiques, ces figures de lumière finissent par établir avec l'architecture un dialogue d'une grande intensité. Dans les interstices spatiaux, intérieurs et extérieurs du musée national Fernand Léger, les œuvres de Michel Verjux doivent se comprendre comme un hommage à celui qui, toute sa vie, a rêvé le mur comme support idéal de l'œuvre d'art.



Conférences

ABSTRACTION LYRIQUE (en France)

Judi 7 janvier 2010 · 19h - Elisabeth Pacoud-Rème

Expression employée pour la première fois lors de l'exposition "L'imaginaire" en 1947, l'abstraction lyrique entend faire souffler un vent de liberté sur une scène française dominée par un art rigoureux, jugé académique. Revendiquant l'héritage de Kandinsky, ce courant se fonde sur l'expression spontanée et l'engagement physique de l'artiste.

ART BRUT

Judi 4 février 2010 · 19h - Maurice Fréchuret

En 1945, Jean Dubuffet désigne par ce terme l'ensemble des créateurs étrangers au milieu de l'art : art des fous, des enfants ou des autodidactes. Cette recherche d'un art primitif au cœur du monde moderne incarne le refus des conventions culturelles et de l'« asphyxiante culture ».

BIBLIOTHÈQUES

Petite histoire des livres « Pop-up » ou livres dits « à systèmes » ou encore « livres animés »



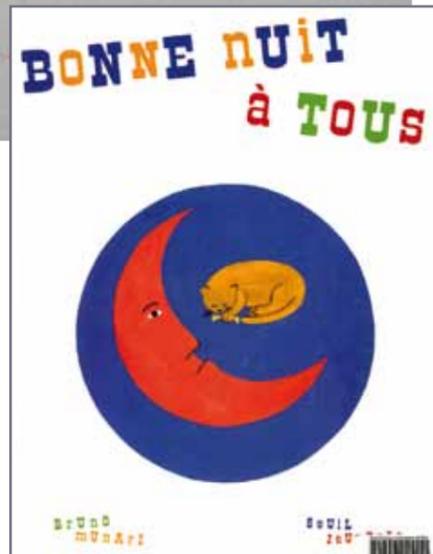
Depuis le début du mois de novembre 2009, de drôles d'albums ont été présentés aux enfants de l'école Eugène Olivari. Pliages, cartons découpés, bouts de ficelles, tirettes, découpages, miroirs, reliefs, effets de matières, jeux d'optiques, ont surpris les plus petits et les plus grands.

Ces ouvrages singuliers, plus objets d'art que simples livres illustrés, ont trouvé leur place à Biot, labellisée « Ville et Métiers d'art ». En voici un bref historique.

Dès la fin du Moyen Age, des manuscrits montrent des figures anatomiques à languettes que



l'on peut soulever. On considère généralement que le premier livre « à système » est la *Cosmographie* de Pierre Apian en 1524, avec ses disques mobiles montrant les mouvements célestes.



Les premiers livres à système destinés à la jeunesse apparaissent ensuite en Angleterre en 1765. A la fin du XVIII^{ème} siècle, naissent également les premiers



livres magiques, dont le contenu apparaît différemment selon la manière dont on les ouvre.

Au début du XIX^{ème} siècle les livres à figures mobiles et les figurines de poupées à habiller se généralisent. Puis les innovations se multiplient : livres à volets ou à disques, livres à tirettes, livres en relief, livres à rouages, livres à musique...

Tout est mis en œuvre pour parvenir à « animer » l'image. Ces innovations du livre « à système » s'inscrivent dans un mouvement profond de l'évolution des techniques (avènement du cinéma).

C'est aussi à cette époque que voient le jour les discrètes et

rare productions érotiques (dont le fameux *Portes et fenêtres* des années 1840) !

Après-guerre, on remarque les créations du designer italien **Bruno Munari** (publiées en France sous le nom de « livres-surprise »), celles de Julian Wehr ou encore Voitech Kubasta.

Les éditeurs américains développent le secteur dans les années 60 et 70 : c'est une explosion de livres inventifs et colorés, désormais connus sous le terme générique de « pop-up ». En 1979 paraît la jubilatoire *Maison hantée* de Jan Pienkowski, le pop-up le plus vendu dans le monde à ce jour, qui combine tous les systèmes, y compris sonores.

Plusieurs artistes contemporains explorent les possibilités du livre à système, dont Andy Warhol, Ron Van der Meer, Chuck Murphy, David Carter, Carla Dijs, Robert Sabuda et bien d'autres. De très sérieuses institutions constituent des collections permanentes et organisent de nombreuses expositions dans le monde entier.

Enfin, souhaitant partager son engouement pour ces ouvrages singuliers, l'équipe des bibliothèques municipales présente ces petits chefs d'œuvre de créativité et de technicité.

Présentation à la bibliothèque St Exupéry (Biot-Sophia) jusqu'au 5 février 2010.

L'encrier de Biot à Saint-Laurent-du-Var



Le 3 décembre dernier, 15 personnes se sont réunies pour célébrer les mots et l'amitié des deux ateliers d'écriture animés par Corinne Josseaux-Battavoine. Les participantes des Scribouill'art de Saint Laurent-du-Var ont rendu l'invitation aux participantes de l'atelier biotois, suite à la journée passée lors de la Semaine Bleue (« Histoire(s) de Bleu » en octobre dernier) à Biot.

RETROUVEZ L'AGENDA DES BIBLIOTHÈQUES EN FIN DE MAGAZINE

LE THÉÂTRE ASTROLOGIQUE LUMIÈRES D'ÉTOILES, BÉA LUGOSI PRÉSENTE :

“ Nine Rolland, peintre contemporain utilise des techniques où elle mêle avec maîtrise l'huile, l'acrylique, les pastels, l'encre, le fusain, la sanguine à différents matériaux (feuilles d'or et d'argent, miroirs, paillettes, supports 3 D). Nine Rolland est une artiste au ressenti subtil et physique. Elle parle à travers ses tableaux de l'Homme, de ses métamorphoses et de la société contemporaine en pleine mutation.

Elle transpose l'âme humaine en une matière vivante et multicolore, ainsi elle capte l'essence de l'individu. Cette transposition s'applique également à l'univers infini qui nous entoure et dont nous faisons tous partie.

En avant-garde, Nine Rolland traite de la diversité de la société

contemporaine. Elle évoque à travers des œuvres uniques la place des hommes et celle des femmes. L'observation de son talent nous ouvre les portes de tous les possibles à travers un vécu et une incarnation dans une dimension consciente et humaniste du monde actuel.

Liée depuis bientôt 30 ans à l'astrologue et arthérapeute Béatrice Triki Lugosi, elles collaborent aujourd'hui pour offrir en complément du thème astral, édifiée par Béatrice Lugosi, une œuvre originale peinte par Nine Rolland d'après votre carte astrale et votre être profond. Elles vous offrent ainsi leurs richesses créatives et innovantes.

Découvrez les œuvres sur le site www.nine-rolland.com

Béatrice Lugosi Triki est la fondatrice de l'école d'Astro-théâtre©. Elle relie le théâtre, la peinture, la danse et toutes formes artistiques innovantes au thème astrologique de chacun. Au rythme des étoiles de l'univers et de notre carte du ciel, le microcosme et le macrocosme se rejoignent en un joyeux big-bang donnant naissance à une astrologie vivante et vibrante qui nous élève vers les plus beaux sommets de notre créativité.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS RÉSERVATIONS :

Théâtre Astrologique Lumières d'étoiles, Béa Lugosi

Astro-théâtre© - consultations - cours - formations

Tel : 04.93.65.65.12 - 06.30.15.02.22

Email : beatrice.triki@wanadoo.fr



UN AUTEUR BIOTOIS PRÉSENTE : LES AMOURS ÉTERNELLES



“ Béatrice Triki présente à travers l'ouvrage "Les Amours Eternelles", l'histoire de ses parents, et d'un grand Amour que la mort même ne pourra jamais briser. Une aventure passionnante entre la France et le Québec, qui se perpétue hors du temps et de l'espace, là où, sur les montagnes aux blancs sommets ... Il neige des pétales de roses...

Dans cet ouvrage, Béatrice et sa maman ont voulu avant toute chose,

rendre hommage à Yoland Guérard ce compagnon merveilleux, ce père admirable et ce grand artiste qui les a quittés beaucoup trop tôt. Un livre captivant, où se mêlent souvenirs et témoignages d'une famille d'artistes.

Yoland Guérard, véritable "homme orchestre", l'évocation de sa carrière semble tenir en plusieurs vies. Artiste lyrique célèbre au Québec, acteur, certains d'entre vous ont pu le voir auprès de

Carole Laure dans le film Maria Chapdeleine où il interprétait le rôle du père de Maria ; il fut aussi le vice-président fondateur du Grand opéra de Montréal, sa carrière à la télévision canadienne et sur différentes chaînes d'Etat et privées mentionne plus de 4000 apparitions. Au sommet de sa carrière, il est nommé diplomate et Directeur du Centre Culturel Canadien à Paris. Ce magicien au grand cœur avait réglé sa vie autour de deux pôles majeurs, l'amour et le service, accomplis tous deux dans la plus grande simplicité en dépit des hautes distinctions qu'il avait reçues et qu'il n'avait point recherchées : il avait été fait Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres par le gouvernement français pour sa contribution à la défense de l'expression culturelle francophone.

En vente à la librairie Biorama, 15 rue Sébastien à Biot



CINÉMA À L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Vendredi 15 janvier 2010 à 20h30
« TRESOR »

A la recherche du Trésor parfait



Jean-Pierre et Nathalie s'aime depuis cinq ans. Pour fêter cet anniversaire, Jean-Pierre offre à sa chérie un cadeau inattendu, un adorable bulldog anglais de quatre mois. Nathalie est folle de joie. C'est décidé : il s'appellera Trésor.

Entre elle et l'animal, la relation devient immédiatement fusionnelle. Trésor fait de la chambre à coucher son territoire et y règne en maître, ronfle, bave, investit le lit. Nathalie aime son animal plus que Jean-Pierre n'aurait pu l'imaginer. De salon de toilette en consultations vétérinaires, de concours de beauté jusque dans le cabinet d'une psy pour chien, le couple tangué, chavire, au gré des humeurs de ce monstre autoritaire...

Vendredi 29 janvier 2010 à 20h30
« TWILIGHT : Chapitre 2, Tentation »

La Saga du désir interdit continue !



"Tu ne me reverras plus. Je ne reviendrai pas. Poursuis ta vie, ce sera comme si je n'avais jamais existé." Abandonnée par Edward, celui qu'elle aime

passionnément, Bella ne s'en relève pas. Comment oublier son amour pour un vampire et revenir à une vie normale ? Pour combler son vide affectif, Bella court après le danger et prends des risques de plus en plus inconsidérés. Edward n'étant plus là pour la protéger, c'est Jacob, l'ami discret et indéfectible qui va la défendre et veiller sur elle. Mais peu à peu elle réalise l'ambiguïté des sentiments qu'ils éprouvent l'un envers l'autre...

Vendredi 05 février 2010 à 20h30
« ARTHUR ET LA VENGEANCE DE MALTHAZAR »

Après les Minimoys...



Arthur est au comble de l'excitation : c'est aujourd'hui la fin du dixième cycle de la Lune, et il va enfin pouvoir regagner le monde des Minimoys pour y retrouver Sélénia.

Dans le village, tout est prêt pour l'accueillir. Au moment du départ, une araignée dépose dans les mains du jeune garçon un grain de riz sur lequel est gravé un message de détresse. Pas de doute, Sélénia est en danger, et Arthur n'a plus qu'une idée en tête : voler à son secours !

ATELIERS CRÉATION SPECTACLE D'ASTRO-THEATRE© À BIOT

“ Pièce de théâtre pour les 6/12ans : « L'Astro rigolo des têtes en l'air » !

Dans leur parc d'attractions imaginaires, les rois et reines des différentes planètes du système solaire aiment passer leurs journées à s'inviter les uns chez les autres

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Association Théâtre Astrologique
Tél : 04.93.65.65.12



LES SOIRÉES DE L'ARLEQUINO

“ **Vendredi 26 et samedi 27 février 2010, l'Arlequino propose de découvrir « Les Secrets de Pinocchio, de Collodi à Vernante ».**

Lors de ce spectacle, le « vino santo » et le « cantucci » seront offerts.

Soirées sur réservations - Entrée 10€

L'ARLEQUINO

6 rue Saint Sébastien - 06410 Biot

Tel : 06 64 76 85 71

Portable : 06 64 28 93 00

Email : danilo.righetti@neuf.fr



PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

BIOT ET LES TEMPLIERS 1209-2009 : LE FILM

Réalisé par Bruno Lecouf - court métrage de 30 min

Revivez l'événement historique Biot et les Templiers 1209-2009

En vente à l'Office de Tourisme

Prix de vente : 12 euros



POÈME PAR ROGER REGOR : IL ÉTAIT UNE FOIS... BIOT

*Il est bâti sur un coteau
Près de sa Méditerranée
Survivant au nombre d'années
Paré de tous ses oripeaux*

*Il est fier de ses deux clochers
Sa vieille église, son parvis
De ses arcades arrondies
Du blason de ses Templiers*

*Il a su garder le panache
De ses chevaliers valeureux
Qui l'ont construit sans relâche
Au prix d'un passé glorieux*

*Pour commémorer ce souvenir
Et le transmettre à l'avenir
Chaque mois d'Août, sachez-le bien
Nous fêtons la Saint-Julien*



Roger Regor

Biot, Carnet de voyage de Francis Gaudichet

Recueil d'aquarelles
128 pages
Bilingue français / anglais

Watercolor painting book
128 pages
Bilingual french / english

En vente à l'Office de Tourisme
Prix : 25 euros

For sale at the Tourist Office
Price : 25 euros



Renseignements : Office de Tourisme / 04 93 65 78 00 / tourisme@biot.fr / 46 rue St Sébastien

Gilletta nice-matin
éditeur régional



VILLE DE BIOT



BIOT
OFFICE DE TOURISME
VILLE DE BIOT

BIOT et les Templiers 2010 LA RÈGLE DE L'ORDRE DU TEMPLE

Après le succès remporté par la manifestation historique « Biot et les Templiers 1209 - 2009 », récompensée par le prix Evillementiel 2009 en catégorie culture, villes de moins de 15 000 habitants, nous avons le plaisir de vous annoncer la prochaine édition de cet événement historique, les 26, 27 et 28 mars 2010.

Il s'agit d'une grande première, car cette édition sera marquée par l'ouverture à l'Europe, en accueillant des troupes templières et des animations venues d'Italie. L'un des plus grands conférenciers français, l'historien Alain Demurger, médiéviste et spécialiste de l'histoire des croisades, des ordres religieux militaires au Moyen-Âge, interviendra. Agrégé d'histoire, il est maître de conférences honoraire à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne, où il a enseigné pendant de longues années. Aujourd'hui, il consacre son temps à poursuivre ses recherches, à écrire et à faire des conférences. Son homologue italienne, Simonetta Cerrini-Alloisio, historienne médiéviste franco-italienne contemporaine, spécialiste de la spiritualité laïque du Moyen-Âge et des Templiers, nous fera également l'honneur de présenter une conférence. Elle a obtenu sa thèse en 1998 à l'Université Paris IV-Sorbonne, sur l'étude de la règle de l'Ordre du Temple. En 2007, elle a publié "La révolution des Templiers", où elle livre une étude des débuts de l'Ordre du Temple. L'édition 2010 mettra l'accent sur les 10 000 commanderies présentes dans toute l'Europe et surtout sur la règle du Temple qui dictait le mode de vie que devaient suivre les chevaliers de l'Ordre.

Des documents précieux seront présentés au public et une exposition sur le thème de la vie médiévale se tiendra à l'Office

de Tourisme.

Un défilé aux flambeaux en costumes d'époque ouvrira les festivités le vendredi soir à 19h, pour guider le public vers la Place des Arcades où une scénette théâtrale créée spécialement sera proposée par le théâtre Antibéa (d'après l'adaptation des textes créés pour l'édition 2010 par Stéphane Pêtre, auteur de la Bande-Dessinée des Templiers).

Autre grand rendez-vous, le concert qui sera donné le 26 mars par l'ensemble Gilles Binchois « Vers le Temple de Jérusalem » en l'Eglise Sainte Marie-Madeleine. L'ensemble, composé de 5 chanteurs et 1 musicien (vielle à archet), interprétera pour le plaisir de tous, chants grégoriens, polyphonies du 12^{ème} siècle et chansons de troubadours.

Dès l'entrée dans Biot, vous serez assurés d'un saut de 800 ans dans le passé, et croiserez au fil des rues, des échoppes, des chevaliers, des gueux, des artisans d'antan... Vous vous laisserez porter sur des airs de musique médiévale et pourrez admirer des cavaliers et leurs montures, des fauconniers et leurs rapaces, vous vous laisserez transporter dans les couloirs du temps pour retrouver la vie de l'époque.

Des ateliers ludiques et didactiques, des initiations à la culture médiévale (tir à l'arc, atelier de calligraphie, atelier de danse médiévale et biens d'autres surprises...), une chasse aux trésors seront également au programme pour ravir petits et grands.

Christine Pélissier
Tabusso
Conseillère Municipale
Déléguée
à l'Événementiel,
aux Expositions
et aux Traditions



BIOT- PATRIMOINE Du nom de nos rues et quartiers



Tines, Portugon, Vignasses, Vieille Boucherie, Chèvre d'Or, Place de la Catastrophe, Migraniers... Ces noms chantent quotidiennement à nos oreilles comme un bel héritage linguistique, mais comment ces vocables se sont-ils imposés dans la désignation de nos rues et quartiers ?

Deux sources intarissables nous ont guidé dans cette recherche toponymique portant sur les noms de lieux biotois : la Monographie de Biot de J.A. Durbec, rééditée en 2007 et disponible au Musée d'Histoire et de Céramique de Biot et les écrits de Marius Auzias.

En règle générale, lors du repeuplement de Biot en 1470, les rues circonscrites autour de l'église portaient les noms des familles fondatrices du village : la rue des Bérés (Bel ou Beaux), la rue des Sévoulles, la rue des Ardissons. Aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles, les noms s'inspirèrent de la topographie des lieux : la place du Château, la rue du Mittan (milieu du village), la rue Souto-Barri (sous le 1^{er} rempart)... Au 18^{ème} siècle, ce sont les corps de métiers implantés dans ces rues qui imposent leur nom : la rue des Orfèvres, la rue de la Poissonnerie, la rue de la Vieille Boucherie.

Autre détail confié par monsieur Durbec : toutes les rues étaient pavées (Calade des Tines, parvis de l'église datant de 1685) parfois

avec des galets polychromes issus du nettoyage régulier et obligatoire de la Brague !

Mais entrons dans le vif du sujet et décortiquons le sens, avec Marius Auzias, de certains noms mystérieux rencontrés dans les ruelles et quartiers :

- **les Aspres** : vaste affleurement volcanique entre Biot et Villeneuve-Loubet, « âpres rochers » ;

- **Airette (rue de l'Airette)** : du provençal « eireto » qui signifie « petite aire », petite surface ;

- **Barri et Sous-Barri** : en provençal « barri » signifie « rempart ». Il y a donc la rue du rempart et la rue sous le rempart. Il ne s'agit pas des fortifications du 16^{ème} siècle que nous connaissons aujourd'hui, mais d'une première enceinte qui aurait encerclé après 1506, lors de la reconstruction de l'église, quelques maisons reconstruites autour de celle-ci après le repeuplement de 1470.

- **Calade** : du provençal « calado » qui a deux sens :

- celui de « descendre », comme dans « Calade des Migraniers », ou comme dans : « Eh Manu ! Tu cales ! » ;

- et celui de « rue pavée avec des galets calés dans du sable » ;

- **Migraniers** : en provençal signifie l'arbre fruitier le « grenadier ». Il en existe d'ailleurs encore un à l'entrée du Jardin F. Mistral au niveau de la Porte des Migraniers ;

- **Place de la Catastrophe** : il ne s'agit pas d'une catastrophe naturelle, comme on le croit souvent, mais de l'emplacement resté vide suite à un accident survenu en 1898, lorsque plusieurs

maisons se sont écroulées lors d'un repas de communion réunissant plus de 40 personnes dans des bâtisses pouvant parfois s'élever sur 5 étages ! 23 personnes périrent ce jour-là.

- **Jas** : en provençal signifie « bergerie » ;

- **Portugon** : du provençal « porto » = « porte ». Sans doute en relation avec la situation de la 3^{ème} porte des remparts, aujourd'hui disparue ;

- **Vignasses** : grande étendue de vignes ;

- **Tines** : calade et porte des Tines. En provençal, « tine » signifie cuvier ou cuve. On peut imaginer que l'on utilisait de petites jarres ou tines pour évacuer ses eaux usées par-dessus les remparts ou dans la calade des Tines.

- **Soulières** : « suviera » ou « suve » en provençal, soit le « chêne liège », arbre abondant dans les bois des Soulières.

Quant à la Chèvre d'Or, nous n'en saurons pas plus sinon que ce nom est celui d'un animal fabuleux que l'on rencontre dans toute la Provence ; mais l'histoire aime à s'enrichir et si d'aventure vous connaissez l'origine de l'un de ces noms ou en possédez une autre version, n'hésitez pas à la transmettre au Service Patrimoine.



MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUES BIOTOISES Bonne et Joyeuse Année 2010



« La fête du mimosa organisée le dimanche 7 février promet une journée de liesse autour du mimosa, première fleur de l'année. L'équipe des bénévoles et les services techniques sont déjà mobilisés pour les préparatifs de cette manifestation traditionnelle.

« Le musée a accueilli plus de 4800 visiteurs en 2009 et l'association du Musée compte actuellement 220 adhérents.

En ce début d'année, nous serions tentés de vous présenter le bilan de l'année écoulée, riche en conférences, sorties culturelles, expositions et animations diverses. Nous préférons plutôt faire part de nos projets, et du calendrier.

- **Sorties en Janvier** :

- Journée Russe à Nice,
- Ligurie (Italie),
- Palais Princier de Monaco et la Roseraie Princesse Grâce (le matin) visite de la Villa Ephrussi de Rothschild et de la Villa Santo-Sospir (l'après-midi),
- Abbaye de Montmajour et le Musée Arlatan à Arles,
- Musée de la Vallée des Merveilles et Notre Dame des Fontaines à proximité du village de la Brigue.

- **Conférences** :

- La Vallée des Justes,
- La Dame à la Licorne,
- Napoléon et le Fort Carré.

- **Expositions** :

- En Mai : Gilbert PORTANIER, un céramiste dans notre temps
- En Octobre : "Le Kitch"

Le musée propose toute l'année (entrée gratuite pour les Biotois), des projections vidéo réalisées par des professionnels avec la participation de certains membres du Conseil d'Administration, une journée "Portes Ouvertes", le moment fort de la nuit des Musées, qui peut accueillir plus de 100 visiteurs dans la soirée.

L'association des amis du musée de Biot accueille les nouveaux adhérents (montant de l'adhésion : 16€ par personne, ou 24€ pour un couple).

Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises

9, rue Saint Sébastien - 06410 BIOT
Tél : 04 93 65 54 54

Fax : 04 93 65 51 73

Email : amis.musee.biot@wanadoo.fr
Site Internet : <http://musee-de-biot.fr>

BRINS DE SOLEIL ET CONVIVIALITÉ LE DIMANCHE 7 FÉVRIER 2010

La famille Bel-Gaidoz offre toute sa récolte pour orner le village, et répondre à la tradition.

Les biotois sont invités à venir nombreux le dimanche 7 février pour participer à la fête et profiter des animations inscrites au programme.

Une journée conviviale et festive au cœur du Centre Historique. Toute la journée, les touristes pourront découvrir les groupes folkloriques, fanfares, carnavaliers et grosses têtes, bataille de confettis et mimosa, lâché de ballons. Les enfants sont invités

à se costumer et venir participer à la fête. La joie et la convivialité sont la devise de cette journée, chacun est invité à partager ces moments.

11h à 12h15 : Evolution du groupe folklorique La Ciamada Nissarta.

12h15 : vin d'honneur place de Gaulle.

14h30 à 16h30 : fanfare majorettes, groupe folklorique, lâché de ballon, grosses têtes du carnaval de Nice et d'autres surprises.

RENSEIGNEMENTS - OFFICE DE
TOURISME : 04 93 65 78 00

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

« LES PETITES VOIX DE BIOT » CHANTENT NOËL



La création d'un lien intergénérationnel entre les jeunes biotois et les seniors est née de la volonté des élèves Nicole Petrelli et Jocelyne Camatte.

C'est dans le cadre des activités périscolaires proposées durant les garderies et la restauration scolaire, que le CD des « Petites Voix de Biot chantent Noël » a vu le jour.

Confié par la suite au service des Affaires Scolaires dirigé par Ingrid Bery, le projet a été porté

par Amandine Wurth, responsable du temps périscolaire ainsi que l'ensemble des animateurs. Celui-ci a abouti à la première représentation publique des « Petites Voix de Biot ».

Aujourd'hui, le CD, a été enregistré par Frédéric Schwentzel de l'Espace Multimédia et distribué à chacun des participants. Il comporte 10 titres rappelant la magie de Noël et notamment une chanson intitulée *Sweet Noel*, écrite par les élèves de l'école Saint Roch.

À l'occasion des Fêtes de Noël et pour le plus grand plaisir des visiteurs, plus de 100 d'enfants des écoles de Biot ont interprété, samedi 12 décembre dernier, les chansons de Noël tirées du CD « Les Petites Voix de Biot ».

MANUELS SCOLAIRES NEUFS POUR 600 ÉCOLIERS BIOTOIS

Jocelyne Camatte, élue déléguée aux Affaires Scolaires, a souhaité doter les élèves des écoles élémentaires de Biot de nouveaux manuels et livres scolaires en adéquation avec le programme d'éducation actuel.

La municipalité a donc débloqué un budget supplémentaire de 60€ par enfant correspondant à une dotation de près de 36 000 € qui a permis l'achat de ces nouveaux outils pédagogiques. Le choix des

fichiers, des manuels ou des livres adaptés aux nouveaux programmes a été effectué par les enseignants et directeurs des écoles.

La ville de Biot fait ainsi partie des quelques communes à avoir renouvelé les manuels scolaires alors que 80% des villes françaises ne se sont pas encore penchées sur le sujet.

L'objectif de cet investissement est également d'éveiller chez les jeunes élèves leur goût de la lecture et

« l'amour du Livre » en mettant à leur disposition des ouvrages agréables et neufs.

L'ensemble des élèves des écoles élémentaires biotoises soit près de 600 enfants bénéficient désormais de ces nouveaux manuels pédagogiques.

CONCOURS D'AFFICHES : L'ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS PARMIS LES LAURÉATS DÉPARTEMENTAUX

À l'occasion du 20^{ème} anniversaire des droits de l'enfant, l'association les FRANCAS et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports ont lancé un concours international d'affiches sur le thème « Agis pour tes droits » tourné vers les écoles et les accueils de loisirs.

Ce concours a rapidement séduit Anne Dumas-Miton, directrice adjointe de l'accueil de loisirs des mercredis et les animateurs du groupe des plus grands, Dalila, Cyril et Sonia. Des activités éducatives relatives aux droits de l'enfant, dont la création de l'affiche, ont donc été proposées aux enfants de l'accueil de loisirs. Le non-

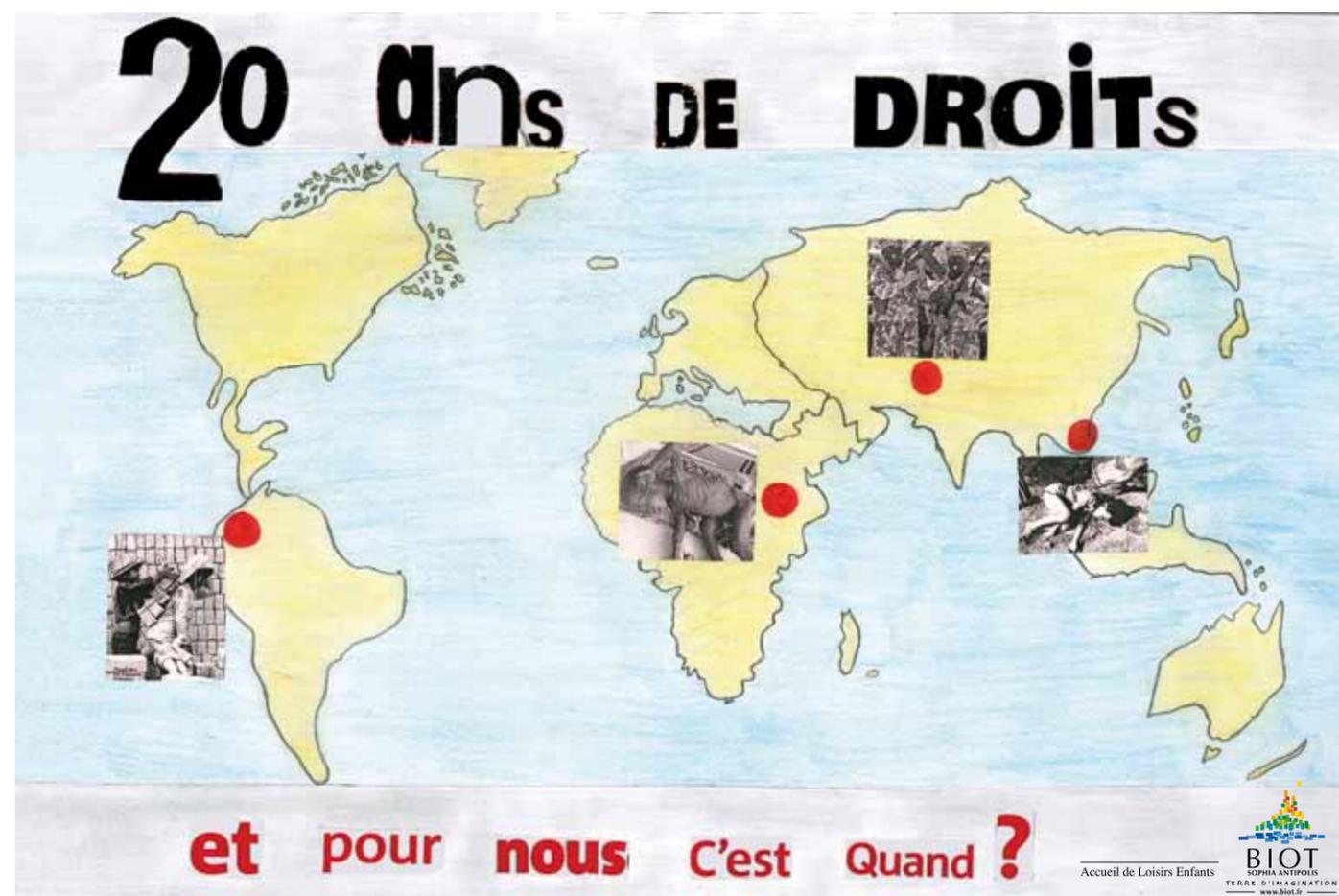
respect des droits dans différents pays a particulièrement touché les enfants qui ont d'ailleurs construit leur visuel autour des injustices subies par les autres enfants dans le monde. Un slogan en est ressorti : *20 ans de droits et pour nous c'est quand ?*

Une fois mise en page, l'affiche a été transmise au jury départemental qui se tenait à l'antenne du Conseil Régional à Nice le 13 novembre dernier. Anne s'y est rendue pour défendre le projet réalisé avec les enfants.

L'accueil de loisirs enfant a été sélectionné au niveau départemental au côté de 13 autres lau-

réats pour porter l'affiche au rang national. L'affiche des petits Biotois n'a malheureusement pas été retenue mais l'important, pour la directrice adjointe de l'accueil de loisirs, c'est d'avoir pu, par le biais de ce concours, faire prendre conscience aux enfants des droits qu'ils possèdent.

Anne Dumas-Miton : « *Les enfants ne pensaient pas que dans les autres pays, les droits n'étaient pas respectés. Aujourd'hui, ils sont beaucoup plus conscients des droits qu'ils possèdent et souhaitent les respecter.* »



L'affiche présentée pour le concours

LES CE2 DU MOULIN NEUF À LA DÉCOUVERTE DES SERVICES MUNICIPAUX

C'est avec enthousiasme et motivation que les élèves de la classe de CE2 de l'école du Moulin Neuf ont effectué une visite des services municipaux le 9 novembre dernier.

A l'initiative de Patricia Salicis, leur institutrice, des écoliers ont découvert, en complément de leur programme scolaire et le temps d'une demi-journée, le rôle et les missions de certains services de la municipalité. Les élèves ont été accueillis par Jocelyne Camatte, Conseillère Municipale déléguée aux Affaires Scolaires et à la Propreté des bâtiments et Soaz Leuregans, Chargée de Missions. Ils ont pris connaissance dans un premier temps du site Internet de la ville avec une présentation sommaire de l'action municipale. Le personnel de l'Etat Civil, du GUPIL et des Affaires Scolaires leur a exposé les principales démarches effectuées pour les administrés. Pour découvrir le patrimoine de la ville de Biot, une visite des ruelles du centre historique était programmée par l'Office de Tourisme.

Pour ces élèves, le moment fort restera incontestablement la rencontre avec Monsieur le Maire, dans son cabinet. Quelque peu intimidés par l'apparat officiel, les enfants ont pu échanger malgré tout avec le premier magistrat de la ville sur les questions préalablement et soigneusement préparées en classe. « Si j'étais maire... » est sans doute restée la phrase emblématique de cette demi-journée...



Rencontre avec Monsieur le Maire



Les élèves accueillis par Jocelyne Camatte

CARNAVAL : SAMEDI 13 MARS 2010

« Le plus beau cirque du monde sera à Biot le samedi 13 mars ! Les clowns bien sûr, mais aussi les magiciens, jongleurs, invincibles hercules, ravissantes funambules, fiers dompteurs sans oublier toute la ménagerie ... déambuleront dans Biot au rythme de la fanfare lors de cette édition 2010 du Carnaval.

Venez nombreux !

Programme des réjouissances :

14h00 : rassemblement en fanfare devant l'arrêt de bus face à l'école St Roch

14h30 : départ du cortège vers la place des Arcades

15h45 : on brûlera la pailasse sur la place Charles de Gaulle

16h15 : goûter offert aux enfants

Le carnaval est organisé par les associations de parents d'élèves des écoles du centre historique et du Moulin Neuf.

POUR TOUTE PRÉCISION : téléphoner au 06 86 78 74 01

”



COUP DE POUCE

« L'association présente à tous, grands et petits, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2010 !

Définitivement convaincus, tous les bénévoles engagés dans l'action « Coup de Pouce » (l'aide aux devoirs des enfants de Biot du CP à la Terminale) ont un leitmotiv et un credo : l'urgence et l'enjeu de ne pas laisser les enfants en difficulté

scolaire sur le bord de la route. C'est ensemble que nous devons les aider, eux qui ont besoin de nous adultes, pour avancer, pour leur prévoir un avenir !

Appel urgent à tous ceux, jeunes et moins jeunes qui auront à cœur d'offrir un peu de leur temps à ces enfants, ne serait-ce qu'une heure et demi par semaine.

Vous le voulez ? Vous pouvez rejoindre l'équipe qui a besoin de vous !

Merci à tous !

CONTACTS :

Lyne Carrega : 04 93 65 72 99
Josette Kelberg : 06 23 76 36 36

”

BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS

PETIT ÉCHO DU SKEMA BACHELOR

Le Leadership est une association composée de 18 étudiants investis volontairement tout au long de l'année pour préparer et organiser le Gala de fin d'année du Bachelor EAI tech. Le but de l'association est de récolter des fonds afin de financer le Gala. Pour cela, les membres de l'association se mobilisent dans la recherche de sponsors et organisent divers événements, comme des soirées, des journées à thèmes, des vides greniers...

Le Gala célèbre le départ des étudiants à l'étranger. Les étudiants se réunissent avec leur famille et leurs professeurs autour d'une cérémonie en tenues traditionnelles "caps and gowns", suivie d'un cocktail et d'un repas avec spectacle. Le Gala est un moment important de la vie étudiante et le Leadership

met tout en œuvre pour le rendre mémorable. Cette année, le Gala sera encore plus complet que les années précédentes puisqu'il sera l'occasion de fêter les 20 ans du programme EAI Tech.

Le leadership a souhaité cette année participer au Téléthon en soutenant la commune de Biot. Tout d'abord parce que le Téléthon est une cause que les étudiants de l'association souhaitent soutenir et mettre en avant. De plus, cet événement est pour l'association l'occasion de se faire connaître et de représenter l'école SKEMA bachelor, comme elle vient d'être renommée, suite à sa fusion avec l'ESC Lille.

Ces deux associations ont d'ailleurs proposé des stands avec vin chaud, soupes et gourmandises, des

activités divertissantes telles que des courses en sacs ou encore des concours de lancés d'avions en papier ...

Le Téléthon est un événement national important pour la recherche et l'avancée dans le domaine de la santé. C'est pourquoi l'association du Leadership a souhaité s'investir dans cette manifestation.



TRIBUNE LIBRE

Nous souhaitons à tous les Biotois, pour 2010 :

Un village au nom et à l'identité préservés et des quartiers pleinement vivants.

Une vie communale où chacun puisse participer et se sentir utile.

Une prise de conscience des enjeux importants à venir : refonte du PLU, passage des zones roses du PPRIF en bleu, logements pour toutes les générations, déplacements doux et faciles, respect de notre environnement et de ses ressources.

Des artistes à la créativité débordante dans des locaux adaptés.

Des associations à l'énergie inépuisable.

Une valorisation du potentiel de Biot qui permette aux entreprises de faire face à la crise.

Le choix de la solidarité envers ceux qui connaissent des difficultés.

Des enfants qui nous rappellent que ce que nous bâtissons maintenant, c'est ce que nous leur transmettrons demain.

Et de vrais moments de convivialité où toutes les générations se

retrouvent, pour que personne ne se sente isolé pendant les fêtes et tout au long de l'année.

Excellente Année 2010 à toutes et tous.

• **VOS ELUS « MIEUX VIVRE BIOT »**

(retrouvez-nous sur mieux_vivre_biot.fr)



DOSSIER SPECIAL
37^E TOUR MÉDITERRANÉEN CYCLISTE
PROFESSIONNEL
SAMEDI 13 FÉVRIER 2010 À BIOT

37^E TOUR MÉDITERRANÉEN CYCLISTE PROFESSIONNEL SAMEDI 13 FÉVRIER À BIOT

Dans le cadre de sa politique sportive, la Municipalité souhaite développer toutes les activités sportives existantes et encourager les initiatives.

C'est une des raisons pour lesquelles, dès notre élection, notre volonté a été de créer un service Jeunesse et Sport, qui réponde de manière globale aux attentes de nos concitoyens, notamment en matière de manifestations sportives.

Au travers de cette politique, notre intention est de développer l'esprit sportif de nos jeunes en ayant toujours en tête que le sport est l'une des pierres angulaires de l'éducation et une formidable école du partage, de l'entraide et de l'effort.

C'est dans cette perspective et afin d'apporter le cyclisme de haut niveau au cœur de la cité, que nous avons présenté la candidature de Biot comme ville étape du Tour Méditerranéen.

Cette arrivée d'étape suivie par plus de 50 journalistes de la presse sportive sera une occasion exceptionnelle pour promouvoir et animer la commune.

La 37^e édition du Tour Méditerranéen Cycliste Professionnel se déroulera du 9 au 14 février 2010 et cette année, **l'étape du samedi 13 février 2010, arrivera pour la première fois à Biot**, route des Colles, devant le rond-point de Funel, face à l'entreprise Galderma.

Charles Roig
Conseiller
Municipal,
délégué au Sport



LA 4^E ÉTAPE DU 37^E TOUR MÉDITERRANÉEN CYCLISTE PROFESSIONNEL ARRIVERA À BIOT !

Créé en 1974 par le cycliste professionnel Lucien Aimar, le Tour Méditerranéen Cycliste Professionnel, d'abord intitulé Trophée Méditerranéen, emprunte depuis 37 ans les routes de la région PACA et quelques voies italiennes.

Lucien Aimar, maillot jaune en 1966 et Champion de France en 1968, s'attache depuis plus de 30 ans à porter cette épreuve au rang des courses cyclistes françaises les plus prestigieuses.

Le Mont Faron à Toulon, haut lieu du Tour Méditerranéen, reste d'ailleurs une étape de col remarquable pour cette course de haut niveau et accueillera cette année encore, l'arrivée du Tour.

Remportée par Luis Léon Sanchez en 2009, la 37^e édition du « Tour Med » verra en 2010 de grands noms du cyclisme français gravir les étapes.

En effet, l'espagnol Alejandro Valverde, le russe Alexandre Vinokourov ou encore le français Christophe Moreau et leurs équipes s'affronteront sur plus de 700 Kms découpés en 5 étapes, sur les routes méditerranéennes.

La Ville de Biot aura l'honneur d'accueillir ces sportifs de renom le samedi 13 février pour l'arrivée de la 4^e étape « La Londe - les Maures - Biot ». Les coureurs arriveront à Biot, route des Colles entre 15h30 et 16h, après avoir parcouru près de 155 km.

Biotois et visiteurs sont attendus nombreux, pour encourager ces cyclistes professionnels tout au long des routes biotoises lors de cette arrivée d'étape.

Venez vivre et partager cet événement exceptionnel !

Parcours général du Tour Méditerranéen 2010



4^{ème} Etape " La Londe - Les Maures - Biot)

SPORTS



ÇA ROULE POUR L'ACAM TEAM

En cette fin de saison 2009, L'ACAM TEAM a brillé sur les différentes disciplines du VTT : En cross country, les coureurs ont remporté 6 victoires au championnat départemental (2 pour Ronan Oppeneau et Christophe Rivière, 1 pour Enzo Orlando et Clément Ripoll) et 12 podiums dans les catégories cadets et seniors. En enduro,

Ronan Oppeneau s'est aussi illustré en terminant 2^e du championnat régional en Espoir et 5^e au classement toutes catégories.

• Création d'une section jeunes vététistes

Depuis Octobre, l'équipe a créé une section pour les jeunes vététistes voulant s'aguerrir sur les parcours

techniques de la région. Ceci a été rendu possible grâce à l'obtention d'un brevet d'état d'encadrement cycliste pour Ronan Oppeneau. Plusieurs accompagnateurs sécurisent les sorties. Age minimum : 10 ans. Casque et équipement obligatoires.

CONTACTS :
Marco Orlando 06 03 00 84 21



BOULE AMICALE BIOTOISE

UN BILAN SPORTIF 2009 TRÈS POSITIF

• Les distinctions du Club :

Chez les hommes : J-C Calleri, J-L Ballatore, M. Bertogli, Sabatier et Edmond Ghiglione.

Chez les femmes : Colette Cirri, Christine Marty, Maryvonne Marro. L'année 2009 a été une très bonne année pour la Boule Amicale Biotoise : le club pointe en 36^{ème} position au classement général des clubs, alors que notre groupe se classe 4^{ème}.

Bilan très favorable que nous aurons l'occasion de commenter lors

de la prochaine assemblée générale le 19 janvier 2010, au cours de laquelle les champions du club seront récompensés.

• Paniers de Noël :

Les paniers distribués fin décembre aux 110 compétiteurs ont sans conteste fait beaucoup d'heureux.

• Mois de janvier 2010 :

L'assemblée générale annuelle se tiendra le samedi 9 janvier 2010 dans la salle des associations et sera suivie de la dégustation de galettes des Rois.

• Licences 2010 :

Les licenciés 2009 sont priés d'apporter leur licence au clos. Les participants aux compétitions extérieures doivent également accomplir cette formalité, sans oublier le certificat médical.

Pour la Boule Amicale Biotoise
Claude Hurbain

LES PREMIERS PAS DU MOTO CLUB... SUR LES CHAPEAUX DE ROUES

Dans le dernier numéro du Biot Infos, nous vous informons que le **Moto Club Team G Force** venait de naître. Il compte déjà une vingtaine de membres et les appels de personnes intéressées par les 2 journées que nous planifions d'organiser en 2010 affluent.

Certaines personnes souhaitent connaître le déroulement d'une journée circuit type, d'autres les modalités administratives pour rouler sur circuit, les couvertures offertes par les différents types de

licences, quel type de moto peut accéder à la piste,...

Le Moto Club est là pour vous aider, vous conseiller, répondre à vos questions et a également besoin de vous pour se développer. A travers votre adhésion et vos cotisations mais aussi et surtout à travers le bouche à oreille, nous pourrions multiplier les dates de journées sur circuit et proposer d'autres tracés (Lédenon, Pôle Mécanique d'Alès, Paul Ricard). Parlez en autour de vous !

De notre côté, nous sommes là pour vous conseiller et parler de notre passion. N'hésitez pas à nous contacter et à venir nous rencontrer au siège de l'association.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHÉSION AU TEAM G FORCE :

Tél. : 06 84 01 52 85 ou
04 93 74 02 01
Mail : teamgforce@free.fr
Site Internet : www.team-g-force.com



LES RÉSULTATS DU DOJO BIOTOIS

Dimanche 22 novembre, la ville de St Raphaël a organisé le grand prix minimes pour la région PACA (6 départements).

Lucas GIRAUDO catégorie moins de 56 kgs, a gagné deux combats et sort des poules, qualifié dans le tableau final ; il perd en quart de finale et se classe 5^{ème}.

Maxime PIONNAT catégorie moins de 38 kgs, remporte un combat, ce qui reste cependant insuffisant pour la qualification.

Le 13 décembre ils étaient tous deux sur les tatamis d'Aix en Provence pour le 3^{ème} tour du circuit.



SECTION BABY-GYM AU BAC FITNESS

Le biot athlétique club fitness et aérobic vous informe que depuis le mois d'octobre une section baby-gym a été mise en place.

Elle s'adresse aux enfants de 4 et 5 ans dans un premier temps. La baby-gym a pour but de développer la psychomotricité de l'enfant à travers différents ateliers, l'aide à maîtriser son sens de l'équilibre, à se positionner dans l'espace et à exécuter les exercices de base de la gymnastique. Les cours ont lieu dans la salle polyvalente de l'école du Moulin Neuf à Biot le mercredi et le samedi matin ; en fonction de l'effectif un troisième créneau ho-

raire sera mis en place le samedi. Les cours sont dispensés par Mélissa, qui a obtenu son diplôme de petite enfance et son brevet d'état de fitness ainsi que l'initiateur aérobic. Les activités de la section fitness continuent le mardi et jeudi de 19h30 à 21h pour les cours de step, LIA, stretching et body-sculpt. Des places sont encore disponibles. Pour l'aérobic sportive et loisir, entraînement mardi et jeudi à partir de 17h, accessible dès 6 ans.

POUR PLUS D'INFORMATIONS vous pouvez nous contacter :
Tél. : 06 62 20 93 59
Mail : biot-aero@hotmail.com



US BIOT : STAGE SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ ET DE L'AMITIÉ



« Comme chaque saison, l'US BIOT organise des stages de football durant les vacances scolaires.

Le programme technique du stage des vacances de la Toussaint a été préparé et dirigé par William RAYMOND (diplômé d'état en préparation physique, diplômé fédéral de foot et entraîneur général de l'USB) ainsi que par les éducateurs du club, sous la direction de « MOMO » BOUGHAZI, directeur sportif et Yann BACHA, responsable des éducateurs. Il s'agit d'une démarche sociale et pédagogique, avec la volonté de faire connaître le football et de permettre à ceux qui le pratiquent déjà, de se perfectionner.

Une quarantaine de jeunes, des débutants aux moins de 15 ans, ont pu apprendre la coordination et la proprioception, c'est à dire la perception de ses propres mouvements, la perception de son entourage, la connaissance de sa capacité de mouvement, la gestion sensorielle par le son (appel de ses coéquipiers), par la couleur (maillots). Ces connaissances leur ont été dispensées au cours d'ateliers, avec ou sans ballon, de petits matchs. Tous ces jeunes ont ainsi pu développer la maîtrise de la balle en utilisant les différentes surfaces de contact du pied, la conservation collective et individuelle de la balle, la gestion de la situation dans l'espace et par rapport à son partenaire, les passes, les contrôles, les accélérations, les appels de balle, les tirs en mouvements.

Les éducateurs ont su créer un esprit festif pendant ce stage (séances,



plateaux, animations). Chaque journée s'est terminée et par un goûter chaleureux organisé par le bureau de l'association US BIOT, permettant aux jeunes de récupérer le retour au calme salvateur.

Cette semaine de stage a été clôturée par une journée de fête, permettant l'intégration des nouveaux joueurs et les échanges entre parents, éducateurs et dirigeants du club. Pour la joie des petits et des grands, William, avec l'aide précieuse des membres du bureau de l'association, a organisé un baby foot géant et d'autres jeux. Des équipes de jeunes, puis les éducateurs et les parents se sont affrontés avec beaucoup de plaisir. Des structures gonflables ont été installées, pour la plus grande joie de tous.

A la demande de nombreux parents,

une journée Parents-Educateurs sera programmée vers la fin de saison.

Cette journée a été par ailleurs été l'occasion d'aider l'association « Rencontres Africaines » dont l'objectif est d'apporter toute l'aide possible aux habitants les plus démunis du continent africain.

CONTACT DE L'ASSOCIATION RENCONTRES AFRICAINE :

04 92 28 09 89 ou par l'intermédiaire de « PAPA » l'entraîneur des gardiens et sympathique DJ du club. Un grand merci à la SOCIÉTÉ CONSTRUCTION BIOTOISE MIRANDA, sponsor de cette journée et à tous les éducateurs et dirigeants de l'US BIOT.

Jean-Louis Sauvage
Le Président US BIOT

Gérard Corboli
Président
de la Commission des Jeunes

LES SORTIES DU BAC RANDO

« Beau temps ou grisaille, nous randonnons toujours aussi volontiers, par les chemins et sentiers de notre région.

Nous avons eu l'occasion de découvrir le petit village d'Utelle (altitude 820m), point de départ d'une randonnée jusqu'au sommet rocheux du Brec d'Utelle (1604m) où la vue à 360°, par un ciel bleu azur, offrait un panorama inoubliable sur le Mercantour enneigé, la côte, et les vallées du Var, de la Tinée et de la Vesubie.

Autre rando au dessus de St Vallier De Thiey, par le village de Nans (altitude 860m). Lente ascension par une piste, puis un sentier à travers la forêt, puis une montée sur 700m de dénivelé, jusqu'au sommet de Thiey (1553m), nuages et brume au rendez-vous, mais superbe balade. Le 7 novembre, l'assemblée générale du club s'est tenue salle des associations, en présence de Monsieur Charles Roig, délégué aux Sports. Nous y avons débattu de l'activité de l'année 2009, de la comptabilité

du club, des suggestions pour l'avenir, de questions diverses et procédé à l'élection des membres du bureau.

Le lendemain, revenus aux plaisirs de l'association, à la marche, nous avons effectué une sortie au critérium de Théoule pour un parcours de santé.

Petit rappel : le prochain critérium de Biot est prévu le 14 Mars 2010.

POUR INFORMATIONS :
Tél 04 92 94 08 72
Mail : Biot.rando@free.fr



UNE BONNE RÉOLUTION 2010 : ESSAYEZ LA DANSE CLASSIQUE POUR ADULTES !

« C'est une chance unique que de pouvoir trouver à Biot des cours de danse classique pour adultes, aussi efficaces.

Il est réellement possible d'alléger et tonifier son corps grâce à un travail d'étirement et de musculation. Des exercices ludiques qu'utilisent les danseuses classiques, permettent vraiment **d'affiner sa silhouette, de se muscler en douceur et d'acquérir élégance et maintien.**

Les cours sont dispensés au Centre Culturel, 4 jours par semaine (16 heures de cours par semaine).

Un cours dure une heure, dont une demi-heure d'exercices à la barre et une demi-heure de mise en forme au sol. Les cours sont assurés par Monik Hiltz, professeur de danse classique depuis plus de 30 ans. Les deux premières leçons d'essai sont offertes gracieusement. Quel que soit votre âge ou votre niveau, vous allez rapidement accrocher avec

cette discipline, source d'aisance physique et de bien-être corporel. Si vous détestez les grandes salles de sport, découvrez vite l'ambiance décontractée des cours de Monik Hiltz

Vous pouvez, dès maintenant, vous renseigner auprès du professeur au : 06 20 91 47 91 ou auprès de la présidente de l'association Terpsichore* au : 06 15 35 60 26.

* Terpsichore : Muse de la danse



LE YOGA, UN ART DE VIVRE POUR PETITS ET GRANDS !!!

“ C'est avec succès que s'est ouvert depuis septembre une section ENFANTS à L'Ecole Maternelle Saint Roch : tous les mercredis à 17h. C'est d'ailleurs une première dans notre ville et aux alentours.

Tout en s'amusant les enfants apprennent à se concentrer, à redécouvrir les bienfaits de la respiration.

Peu à peu ils prennent conscience de leur corps, de leurs possibilités... Les postures aux noms d'animaux sont simples et très ludiques et la relaxation comme ils disent « la petite histoire » en fin de cours les intéresse beaucoup ! Un moment de bonheur pour eux et leur professeur, Magali Morali.

CONTACT : 06 83 81 10 01
Cours pour Enfants et Adultes du lundi au vendredi.

Stage pendant les vacances à Biot et 2 fois par an aux îles de Lérins
Bonnes Fêtes a tous !



”

TIR SPORTIF D'ANTIBES

“ Le Tir Club d'Antibes (T.C.A.) et le Club de Tir Sportif d'Antibes (C.T.S.Antibes) se sont unis depuis le 1^{er} septembre 2009, comme le souhaitait la Municipalité d'Antibes. Les deux présidents sont devenus les co-présidents de cette nouvelle association.

Eddy BARTKOVIAK ex président du T.C.A et Christian LE MERRER ex président du C.T.S.Antibes sont à la tête d'une association de 1250 licenciés, dont de nombreux Biotois, dénommée Tir Sportif d'Antibes (T.S.Antibes).

Les entraînements ont lieu au Stand Municipal D'Antibes, à 10 mn de Biot, dans la zone industrielle des Trois Moulins, rue Henri Laugier à Antibes. Ces installations, les plus belles du département, sont équipées de 20 postes à 10 mètres, 40 postes à 25 mètres, 20 postes à 50

mètres et 8 postes à 65 mètres pour l'arbalète field. Le club accueille les visiteurs tous les jours de 14.00 à 19.00 heures les lundi, mardi, jeudi et vendredi, le samedi toute la journée jusqu'à 18 heures et le dimanche matin.

Le Mercredi après-midi à partir de 14 h est réservé aux écoles de tir sportif, ouvertes aux jeunes de 7 à 14 ans. Ces jeunes utilisent du matériel à air comprimé à 10 mètres en salle et sont encadrés par des moniteurs diplômés de la Fédération Française de Tir.

L'association est agréée par la direction départementale de la Jeunesse et des Sports.

Ces disciplines développent la concentration, la maîtrise de soi, l'habileté et le respect des autres.

La saison passée a compté 313 po-

dioms dans les compétitions officielles, départementale, régionales et championnat de France.

L'équipe pistolet 25 mètres est arrivée 10^{ème} de la 1^{ère} division et le club est classé 18^{ème} au niveau national, sur 1500 clubs.

Le palmarès de l'association compte 11 titres nationaux en individuel et par équipe et de nombreux accès.

Lors d'un week-end, cinq des compétiteurs se sont alignés aux Masters France, sélections pour participer à des compétitions internationales et entrer dans l'équipe de France.

Vous serez informés au cours de la saison, des performances sportives et le club invite les Biotois pour une initiation aux disciplines dispensées.

Christian LE MERRER - Co-président du T.S. Antibes

”

NOUVEAU A BIOT

BEAUTY SUCCESS : SIGNES DE BEAUTÉ

Venez découvrir votre nouvelle parfumerie institut à Biot.

Une équipe sympathique et dynamique vous accueille du lundi au samedi de 10h à 20h sans interruption.

Besoin de conseils, d'astuces, de détente.... Beauty Success est là pour vous !

Vous y trouverez vos grandes marques

habituelles, des idées cadeaux, ainsi qu'un espace dédié à l'esthétique pour hommes et femmes.

BEAUTY SUCCESS
Avenue de Roumanille
Espace St Philippe
06410 Biot
04.92.91.16.74

UN ATELIER D'ARTISTE À LA POTERIE PROVENÇALE

Jean-Marc Faraut, artiste peintre Biotois, a installé son atelier en septembre dernier dans la célèbre Poterie Provençale à Biot.

Explorateur de techniques graphiques et picturales diverses telles que le crayon, l'encre, l'huile ou encore l'acrylique, Jean-Marc Faraut crée des œuvres abstraites aux couleurs flamboyantes et au partage harmonieux d'ombre et de lumière.

Proche de la famille de céramistes Caron depuis son enfance, c'est

naturellement que l'artiste trouve son inspiration dans cette poterie ancestrale encore imprégnée d'odeurs d'argile et de terre cuite.

Véritables invitations à la réflexion, ses peintures sont à découvrir sur son site galerie : <http://faraut.guidarts.com>

JEAN-MARC FARAUT
« LA POTERIE PROVENÇALE »
1689 route de la Mer - Biot
Tel : 06 09 50 81 59

BIENVENUE SUR BELESA

Pas envie de perdre du temps dans un salon de coiffure ?

Nanda viens chez vous avec son matériel, où que vous soyez de Cannes à Nice, aux horaires vous convenant le mieux (en soirée, le samedi, à la pause déjeuner...).

Coiffure hommes, femmes, enfants et ongles, Belesa vous propose les mêmes prestations qu'en salon, à des prix très compétitifs.

CONTACTS :

www.belesa-coiffure.com
Tel : 06 99 23 02 45



BIENVENUE AU STUDIO POWER PLATE « LE SUN BIOT POWER »

Vous rêvez d'être en super forme, d'avoir un corps ferme et tonique, de retrouver des jambes légères, un grain de peau fin et souple, de vous sentir plus belle, plus beau et plus détendu que jamais...

Le « Sun Biot Power » tout nouvel espace bien-être dernière génération, propose au cœur de Sophia-Antipolis des soins, des activités innovantes répondant au mieux à vos exigences, des prestations de haute qualité, un accompagnement privilégié et des programmes sur mesure.

Venez découvrir « le Sun Biot Power » dans une ambiance raffinée et conviviale où Sandrine et son équipe, à votre écoute, seront vos ambassa-



trices de forme retrouvée, de détente et de bien-être.
A très bientôt.

STUDIO LE « SUN BIOT POWER »
Espace St Philippe
200, avenue de Roumanille - Biot
Téléphone : 04 93 34 85 04

PRIVILÈGE CÔTE D'AZUR : L'ALLIÉ D'UN ÉVÉNEMENT RÉUSSI !



Marie Esteve, directrice de la société CEFV Événementiel étend son activité.

Déjà responsable de la location et de l'organisation d'événements privés et professionnels dans la **salle « Les Amandiers » à Biot-Sophia Antipolis (250 route du Pin Montard)**, M^{me} Esteve a démarré une seconde activité tournée vers la décoration événementielle.

L'entreprise Privilège Côte d'Azur est désormais à votre disposition pour décorer intérieurs et extérieurs pour toutes occasions.

Marie Esteve, peintre amateur, met son sens artistique au service de vos événements en proposant des décorations originales et personnalisées.

Objets insolites, décorations à thèmes, végétaux exotiques ou encore mariages féeriques : Privilège Côte d'Azur ravira toutes vos envies pour une manifestation réussie à des prix très compétitifs.

INDEKO DESIGN : « L'ART AU SERVICE DE TOUS »

Vous souhaitez personnaliser votre habitat ou votre mobilier, Indeko Design se tient à votre service pour des rénovations artistiques. Cette entreprise propose une large gamme d'enduits d'art, inspirés de traditions orientales, asiatiques ou européennes, tel que le Tadelakt, un enduit marocain 100% naturel, le Marmorino et le Stucco Antico, originaires d'Italie. Faciles d'utilisation, ces produits étaient auparavant utilisés par des professionnels.

Maxime Schott, doté d'une expérience de 15 ans dans ce domaine, et son associée Sarah Mazzoleni, mettent à votre disposition leurs produits sur un site de vente en ligne et réalisent également des chantiers artistiques en France et à l'étranger.

Maxime et Sarah vous accueilleront très prochainement dans leurs locaux pour des matinées découvertes.

INDEKO DESIGN

Tel. : 09 70 44 96 21

Adresse électronique : exellsys@gmail.com

Site Internet de ventes en ligne : www.exellsys.com

Site Internet : www.indeko-design.com

Une boîte de dialogue est également à disposition sur le site Internet.

UNE MÉDECINE PRÉVENTIVE AU SERVICE DES BIOTOIS

Matthieu Moreau a ouvert les portes de son cabinet d'ostéopathie au Centre Médical du Chêne Vert en décembre dernier.

Après avoir suivi une formation agréée par le Ministère de la Santé d'une durée de 5 années, au centre ATMAN de Sophia Antipolis, Matthieu Moreau exerce en qualité d'ostéopathe dans un environnement où se côtoient différentes professions médicales. Il met en pratique dans ce cadre, une médecine préventive de première intention, qui s'intéresse aux troubles fonctionnels du corps humain. « Horloger du corps », il utilise sa main en outil d'analyse et de soins tant au niveau articulaire et

rhumatismal qu'au niveau viscéral ou crânien. Cette approche thérapeutique permet de redonner une certaine capacité d'adaptation au corps humain par des tests manuels de mobilité et d'exploration fonctionnelle, ou par palpation des micro-mouvements des tissus. En stimulant les systèmes physiologiques, les défauts de mobilité sont ainsi répertoriés, diagnostiqués et corrigés.

Matthieu Moreau a également reçu une formation complémentaire pour les femmes enceintes dans le cadre de la préparation individuelle à l'accouchement et pour les nourrissons (traitement au niveau crânien de la

fontanelle, régurgitation...).

Adhérent à l'Association Française des Ostéopathes, Matthieu Moreau est à l'écoute de ses patients. Le diagnostic précis des phénomènes pathologiques et la qualité des soins sont prodigués selon une certaine éthique, avec un vrai dialogue entre le praticien et le patient.

Consultation du lundi au samedi de 10h à 19h

CENTRE MÉDICAL DU CHÊNE VERT
Chemin de Darbousson
Port. : 06 25 70 37 92
moreau.matthieu@me.com

DIAMOND CAR : L'ENTREPRISE AU SERVICE DE VOTRE VÉHICULE

Vous souhaitez prendre soin de votre véhicule, que vous soyez un particulier, une entreprise ou une association, Diamond Car est à votre service.

Ouvert à Biot depuis le mois de juillet 2009 par Christophe Kuntz, Diamond Car vous propose un nouveau concept de lavage intérieur ou extérieur de véhicules (auto, moto, bateau, jet, ...).

Un lavage sans eau 100 % manuel, et uniquement composé de produits écologiques.

Diamond Car se tient également à votre disposition pour la rénovation de véhicules (cuir, jantes, tissus, ...) et la protection de toutes surfaces peintes au téflon ou au titane.

Diamond Car vous retrouve sur le lieu de votre choix pour le lavage, la rénovation ou la pose de traitement pour votre véhicule.

DIAMOND CAR - CHRISTOPHE KUNTZ
100 Chemin du Val de Pome
Tel. : 06 20 23 22 75
ou 06 18 52 00 44

LA PART DES ANGES, DE NOUVELLES SAVEURS À DÉCOUVRIR !

La Part des Anges, cave à vin et épicerie fine, s'est installée depuis le 16 octobre 2009 à l'Espace Saint-Philippe. David Delabassé, responsable du magasin, vous ouvre ses portes pour vous faire découvrir de nouvelles saveurs telles que des produits venus d'Italie, toute une variété de produits de qualité à prix compétitifs.

La Part des Anges vous offre sur place les conseils de sommeliers, vous accueille pour des dégustations à l'occasion de soirées privées et vous propose des formules déjeuner.

La Part des Anges, également installée à Golf Juan depuis près de trois ans, sert aujourd'hui plus de 150 restaurateurs de la Côte d'Azur.



LA PART DES ANGES - DAVID DELABASSÉ
200, avenue Roumanille

Tel. : 04 93 34 84 60
Port. : 06 59 94 28 05
Mail : davy-lpda@hotmail.com

LE PETIT CASINO DE BIOT 3000 ÉTEND SON ACTIVITÉ

Ouvert à Biot 3000 depuis octobre 2001, le Petit Casino offre aujourd'hui une nouvelle gamme de produits et étend son activité.

Patricia et Christophe Allaix, gérants du supermarché, ont dernièrement agrandi leurs locaux afin de répondre plus efficacement aux besoins et aux attentes. Aidés par leur employé Kevin, ils désirent mettre en œuvre tous les moyens pour faciliter vos courses, une tâche que beaucoup redoutent. Depuis le 20 novembre 2009, de nouveaux rayons ont été installés : un rayon biologique et un rayon boucherie. On trouve également un espace Presse à l'entrée du supermarché.

Les clients sont chaleureusement accueillis dans leur Petit Casino, du lundi au samedi de 7h à 12h30 et de 15h30 à 19h30 (Tickets restaurants et cartes bancaires sont acceptés).



PETIT CASINO
PATRICIA ET CHRISTOPHE ALLAIX
495, route de la mer
Centre Commercial de Biot 3000.

CARNET

NAISSANCES

Ethan PARENTÉ
30 août 2009

Alessio PERRONE
7 octobre 2009

Gina PHILIPPIN
11 octobre 2009

Louanne TIMMERMANS
13 octobre 2009

Eva COEVOET
15 octobre 2009

Raphaël PIERSON
27 octobre 2009

Nils MOURIER
30 octobre 2009

MARIAGES

ADAM Julien et AZEMA Cécile
le 2 octobre 2009

WOOLLACOTT Glen et HOWARD-WILLIAMS Stéphanie
le 3 octobre 2009

FELGINES Roland et BENKERROUM Kheira
le 10 octobre 2009

GUERSILLON Stéphane et PLACHOT Angélique
le 24 octobre 2009

LE SANT Aurélien et ALLAIN Angéline
le 14 novembre 2009

DECÈS

Madame Marie RICHARDIN
décédée le 30 juin 2009

Monsieur Honoré DANY
décédé le 01 octobre 2009

Monsieur Serge CAVALLO
décédé le 18 octobre 2009

Monsieur Raymond TARDIEU
décédé le 16 octobre 2009

Monsieur Roland KELBERG
décédé le 28 octobre 2009

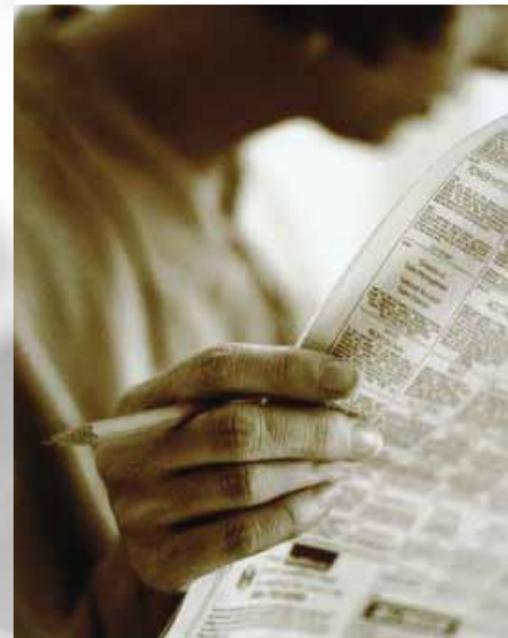
Madame RATAZZI veuve CARLES Alice
décédée le 09 novembre 2009

Monsieur Daniel BÉE
décédé le 21 novembre 2009

Monsieur Jean-François POGGIO
décédé le 27 novembre 2009

INFOS PRATIQUES

PETITES ANNONCES



■ DIVERS

• Donne jolie chatte grise aux yeux verts de 11 ans, douce, en bonne santé, stérilisée, vit actuellement à l'intérieur en famille avec jeunes enfants mais serait certainement plus heureuse dans une maison avec jardin si c'est votre cas et que vous recherchez la compagnie d'un gentil félin elle est à vous en échange de bons traitements photos sur demande au mjscala@orange.fr.
Tel 06.17.11.43.09

• Jeune femme avec références cherche location F1 ou bas de villa, jardin impératif à Biot ou environs. Urgent.
Tel : 06 63 23 69 50

• Jeune femme en CDI cherche studio à Biot urgent.
Tel : 06 85 86 62 09

■ ACHATS-VENTES

• Vends réfrigérateur 2 portes Fagor, capacité 200 litres net, compartiment congélateur 45 litres, très bon état, récent (2008). Vendu 250 euros (valeur 450euros), à voir !
Tel : 09 53 83 92 04.

• Vends canapé 3 places, cuir pleine peau, état neuf : 900€ (valeur 2 400€), commode Louis XV en laque de Chine : 800€.
Tel : 04 93 65 67 45

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE BIOT

■ **STANDARD**
04 92 91 55 80
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

■ DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 90
04 92 91 55 91
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
dgs@biot.fr

■ RESSOURCES HUMAINES

04 92 91 55 84/85/86
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
drh@biot.fr

■ CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
cabinet-maire@biot.fr

■ FINANCES

04 92 91 55 94
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h
finances@biot.fr

■ CCAS

04 92 91 59 70
ccas@biot.fr

■ LOGEMENT EMPLOI

04 92 91 59 75
vie-sociale@biot.fr

■ MISSION LOCALE

04 92 91 79 74

■ AVIE

04 93 65 29 88

■ ASSISTANTE SOCIALE

04 92 91 59 79

■ PETITE ENFANCE

04 92 91 59 80
petiteenfance@biot.fr

■ COMMUNICATION

04 92 91 55 74
infos@biot.fr

■ JEUNESSE ET SPORT

04 92 38 17 90 /92
jeunesse@biot.fr

■ ESPACE DES ARTS

04 93 65 07 02
Fax : 04 93 65 73 77
Lundi de 14h à 18h
Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 20h
Mercredi de 9h à 20h
Samedi de 9h30 à 16h30
Fermé pendant les vacances scolaires
eac@biot.fr

■ CULTURE ET EVENEMENTIEL

04 93 65 78 08
culture@biot.fr

■ BIBLIOTHÈQUE GEORGE SAND

Place de l'Eglise 06410 BIOT
Mardi : 9h30 - 12h et 15h - 18h30
Mercredi : 9h30 - 18h
Samedi : 9h30 - 12h et 14h - 18h
04 93 65 57 99 (tél/fax)
bibliotheques@biot.fr

■ BIBLIOTHÈQUE SAINT-EXUPÉRY

40, avenue St Philippe 06410 BIOT
Mardi, Jeudi et Vendredi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 9h30 - 18h30
Samedi : 9h30 - 12h30
04 93 65 24 54 (tél)

■ ESPACE MULTIMÉDIA

04 93 74 58 69
espacemultimedia@biot.fr

■ POLICE MUNICIPALE

04 93 65 06 66
Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

■ GENDARMERIE

04 93 65 22 40

■ SERVICE ACCUEIL DES HABITANTS ET VIE CIVILE

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 55 81
etat-civil@biot.fr

■ OFFICE DE TOURISME

04 93 65 78 00
04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr

■ FISAC

04 93 65 78 09
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h à 18h
fisac@biot.fr

■ SERVICES TECHNIQUES

04 93 65 12 21
techniques@biot.fr

■ URBANISME

04 93 65 78 89
urbanisme@biot.fr

■ AFFAIRES SCOLAIRES

04 92 91 52 11
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-education@biot.fr

■ INSCRIPTIONS SCOLAIRES

04 92 91 52 17

■ SERVICE DES SPORTS

04 92 91 52 11
sports@biot.fr

■ GUPII

04 92 91 52 13
www.biot.fr

■ CLSH Olivari

04 92 38 07 60
Fax : 04 92 38 17 19

■ ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

Ecole Olivari
Maternelle : 04 92 38 17 16

Primaire : 04 92 38 17 17

École Saint-Roch
Maternelle : 04 93 65 05 88
Primaire : 04 93 65 05 82

École Moulin Neuf
Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23

École Langevin
04 93 65 12 81

Collège de l'Eganaude
04 97 23 42 20

Collège Niki de Saint Phalle
04 92 91 51 30

Centre International de Valbonne
04.92.96.52.00

Lycée de Valbonne Sophia Antipolis
04 97 97 33 00

■ SAPEURS POMPIERS

Urgences 18
Incendie, Accident 04 93 65 17 18
Fax : 04 93 65 02 24

■ URGENCES MÉDICALES 15

■ LA POSTE
04 93 65 11 49

AGENDA



- Vendredi 8 janvier :** Cérémonie de Présentation des Vœux de la Nouvelle Année à la population, Salle des Amandiers, 260 route du Pin Montard, Biot - Sophia Antipolis à 18h30
- Vendredi 15 janvier :** Cinéma, « Trésor », Espace des Arts et de la Culture à 20h30
- Samedi 23 janvier :** Théâtre « Oh les beaux jours », Espace des Arts et de la Culture à 20h
- Samedi 23 janvier :** Assemblée générale Arezzo, Salle des associations à 14h30
- Dimanche 24 janvier :** Théâtre « Oh les beaux jours », à l'Espace des Arts et de la Culture à 20h
- Vendredi 29 janvier :** Cinéma, « Twilight – Chapitre 2 - Tentation », à l'Espace des Arts et de la Culture à 20h30
- Vendredi 5 février :** Cinéma, « Arthur et la vengeance de Malthazar », Espace des Arts et de la Culture à 20h30
- Samedi 6 février :** Atelier et cuisson dans le four communal de 9h à 17h
- Dimanche 7 février :** - Cuisson dans le four communal de 9h à 17h
- Fête du Mimosa, Centre Historique de 11h à 16h30
- Samedi 13 février :** Tour Méditerranéen Cycliste, arrivée route des Colles entre 15h30 et 16h
- Samedi 27 février :** Théâtre « Qui a croqué la lune », Espace des Arts et de la Culture à 20h
- Dimanche 28 février :** Théâtre « Qui a croqué la lune », Espace des Arts et de la Culture à 20h

AGENDA DES BIBLIOTHÈQUES :

- Mercredi 6 janvier :** Atelier d'écriture seniors « L'encrier de Biot », CCAS de 14h30 à 16h
- Mercredi 13 janvier :** Atelier d'écriture seniors « L'encrier de Biot », Arlequino de 14h30 à 16h
- Mercredi 20 janvier :** Atelier d'écriture seniors « L'encrier de Biot », CCAS de 14h30 à 16h
- Mercredi 27 janvier :** Atelier d'écriture seniors « L'encrier de Biot », Arlequino de 14h30 à 16h
- Mercredi 3 février :** Atelier d'écriture seniors « L'encrier de Biot », CCAS de 14h30 à 16h
- Mercredi 10 février :** Atelier d'écriture seniors « L'encrier de Biot », Arlequino de 14h30 à 16h
- Mercredi 17 février :** Atelier d'écriture seniors « L'encrier de Biot », CCAS de 14h30 à 16h
- Mercredi 24 février :** Atelier d'écriture seniors « L'encrier de Biot », Arlequino de 14h30 à 16h
- Mardi 5 janvier :** Atelier d'illustration Adultes, Bibliothèque George Sand de 19h30 à 22h30
- Mardi 19 janvier :** Atelier d'illustration Adultes, Bibliothèque George Sand de 19h30 à 22h30
- Mardi 16 février :** Atelier d'illustration Adultes, Bibliothèque George Sand de 19h30 à 22h30
- Mardi 23 février :** Atelier d'illustration Adultes, Bibliothèque George Sand de 19h30 à 22h30
- Samedi 23 janvier :** Comité de lecture « Rencontres de Lecteurs », Bibliothèque St Exupéry de 10h30 à 11h30
- Samedi 27 février :** Comité de lecture « Rencontres de Lecteurs », Bibliothèque St Exupéry de 10h30 à 11h30
- Jeudi 7 janvier :** Musibus (de la Médiathèque Départementale des Alpes Maritimes) Place de Gaulle (Biot-Centre historique) à partir de 9h30



BLOC-NOTES

- Jusqu'au 18 janvier** Exposition « Fragments » - Regard sur la collection du musée national Fernand Léger, Musée national Fernand Léger
- Jusqu'au 14 février :** Exposition « Du virtuel au réel », Office de Tourisme
- Du 5 février au 17 mai :** Exposition « Hommage aux donateurs » Musée national Fernand Léger
- Du 5 février au 17 mai :** Exposition « Michel Verjux » : Le mur, l'espace, l'œil Musée national Fernand Léger

- Tous les lundis** De 14h à 17h, permanence du conciliateur, de justice en mairie sur rdv
- Tous les mardis** De 8h à 13h, marché hebdomadaire, Biot Village
- Tous les mercredis** De 13h30 à 16h, permanence de la sécurité sociale, en mairie
- Tous les jeudis** A 15h, visite commentée gratuite du village par l'Office de Tourisme
- Le 3^e lundi** Permanence de l'ADIL 06 (Agence départementale pour l'Information sur le Logement des Alpes-Maritimes) au pôle Action sociale, de 13h30 à 16h

LES ARTS & MÉTIERS de BIOT du Virtuel au Réel

EXPOSITION

Du 17 décembre 2009
au 14 février 2010

Office de Tourisme



www.lesartsdebiot.com



FISAC

